



Rousel
-
Pour devenir spirite
2e éd. 1904

EVENIR SPIRITE

THÉORIE ET PRATIQUE

DU SPIRITISME

Consolation à Sophie

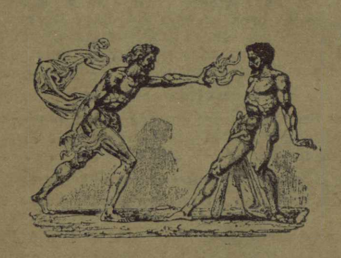
L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts.

PAR

ROUXEL

DEUXIÈME ÉDITION, AVEC 2 PORTRAITS ET 5 FIGURES EMBLÉMATIQUES

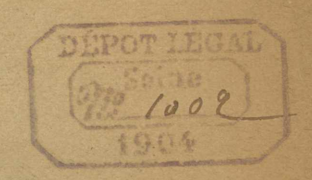
PRIX : UN FRANC



PARIS

LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

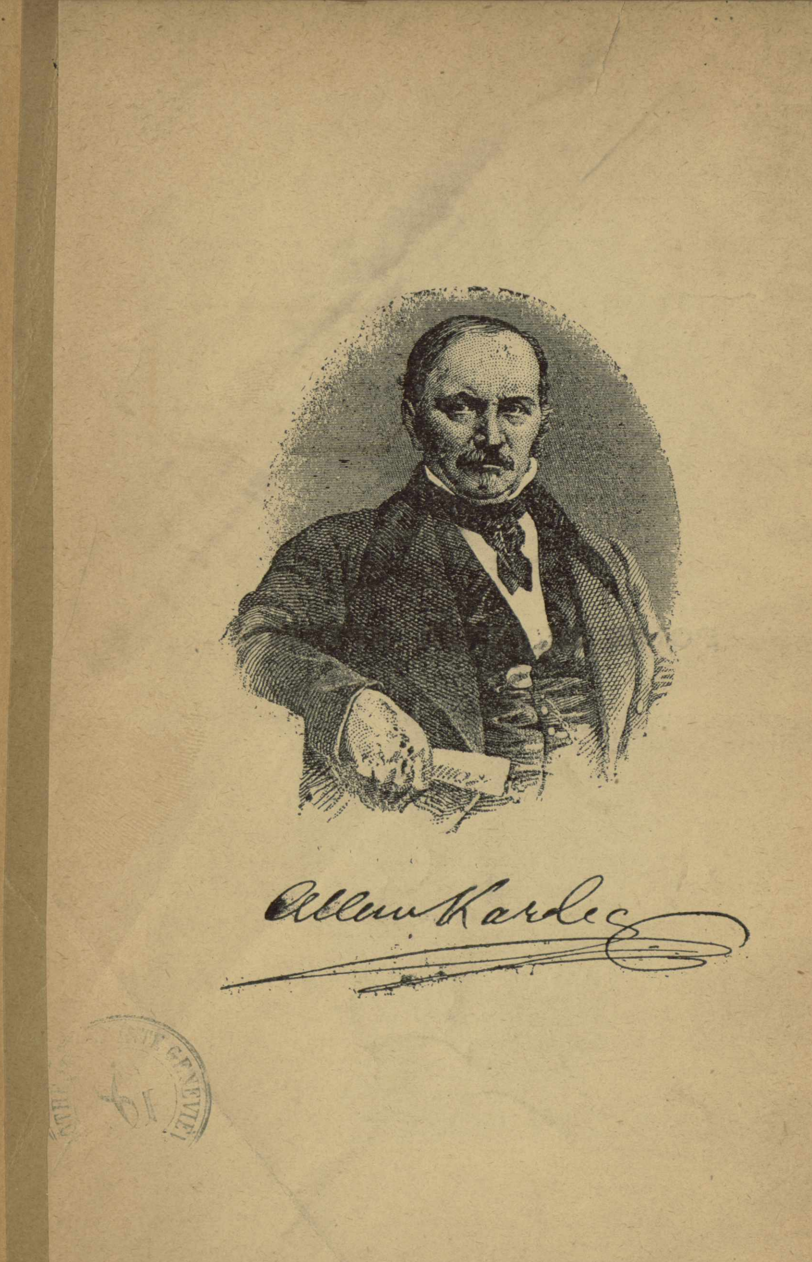
23, RUE SAINT-MERRI, 4e



POUR DEVENIR SPIRITE






Allan Kardec

THÉORIE ET PRATIQUE

DU SPIRITISME

PRÉFACE

I. — Je suis spirite, cher lecteur. Je ne m'en vante pas ; ce serait un genre comme un autre de charlatanisme ; mais je ne m'en cache pas ; ce serait une bassesse, une lâcheté.

Mes amis se moquent bien un peu de moi. « Pauvre garçon, disent-ils, on voit bien qu'il est de son pays (la Bretagne), il est un peu mystique ; mais, au fond, il n'en est pas plus mauvais diable ; et du moins, contrairement à la plupart de ses coreligionnaires, il ne nous importune pas avec sa propagande pour « confondre les incrédules ».

Je n'en veux pas à mes amis de ce qu'ils pensent et disent de moi : j'ai été comme eux, sceptique ; et je faisais comme eux, je prenais en pitié les croyants. Je professe même une sympathie particulière pour ceux, amis ou ennemis, qui ont le courage de me reprocher en face, et non par derrière, jésuitiquement, ce qu'ils appellent mon « mysticisme ».

Tant qu'il ne meurt pas de leurs parents — sauf

leur belle-mère, bien entendu, — tout va bien ; mais qu'ils aient le malheur de perdre un père ou une mère aimés, un enfant chéri, mes chers amis changent de ton.

« Ce serait, disent-ils alors, une très belle chose que la doctrine spirite, si elle était vraie ; mais l'est-elle ? »

« J'ai vu des expériences, disent quelques-uns, mais elles ne m'ont pas paru probantes. Comment avez-vous fait pour vous convaincre, vous, de l'immortalité de l'âme et de la réalité des communications entre les vivants et les morts ? Comment faut-il s'y prendre, dites-le moi, je vous prie, pour acquérir cette conviction ? »

C'est ainsi que j'ai été appelé plusieurs fois, et récemment de deux côtés en même temps, à initier des personnes à la théorie et à la pratique du spiritisme.

Ces personnes ayant été satisfaites de mes instructions, j'ai pensé que celles-ci pourraient être utiles à beaucoup d'autres, car, on est toujours le fils ou la fille de quelqu'un, et souvent aussi on est père ou mère ; or, ni hommes, ni femmes, ni enfants ne sont immortels.

Cette considération m'a déterminé à rendre publique la lettre suivante, que j'ai composée pour l'instruction et la consolation d'une personne qui m'honorait de son estime, quoique je fusse un peu mystique, et qui l'est devenue à son tour.

J'engage les personnes qui achèteront cet opuscule, s'il s'en trouve, non pas à le lire : ils ont bien d'autres choses plus importantes à lire, ne fût-ce que le cours de la bourse ou le roman du jour ; mais à le mettre dans un coin et à le réserver pour le moment psychologique. Peut-être, alors, ne regretteront-ils pas leur temps et leur argent.

Pour les dispenser de perdre leur précieux temps à

lire cette lettre, je vais, en quelques lignes, leur en exposer la substance et le plan.

II. — On appelle volontiers le spiritisme, dans un certain monde, « la philosophie des vieilles bonnes femmes ».

Je ne dis pas que cette qualification ne soit pas méritée, loin de là ; mais de ce que le spiritisme est mal connu, mal compris, mal enseigné, mal pratiqué par la majorité de ses adeptes, je ne crois pas que ce soit une raison suffisante pour le mépriser et le rejeter sans examen.

A ce compte, je ne verrais aucune doctrine, religieuse, philosophique, ou même scientifique, qui ne pût être jetée aux orties pour la même raison.

Si les adeptes du spiritisme qui sont à la tête du mouvement et qui se croient aptes à le diriger, veulent rester « in statu quo », s'ils se bornent, comme ils l'ont toujours fait, pour la plupart, à déclamer au lieu de raisonner ; à nous présenter de la rhétorique lorsque nous demandons de la logique, à nous montrer, pour « confondre les incrédules », ce qu'ils appellent des « faits », qui ne peuvent être considérés que comme des « tours singuliers de physique amusante » par les hommes de bons sens et d'intelligence, qui savent que les faits ne prouvent rien que par leur interprétation.

Si, dis-je, les adeptes du spiritisme veulent en rester là, c'est une raison pour ne pas se mettre en panne à leur suite ; mais ce n'en est pas une pour nier et les faits et la doctrine.

Pour démontrer scientifiquement l'immortalité de l'âme et la réalité des communications d'âme à âme, incarnées ou séparées, il faut, à mon avis, en montrer d'abord la possibilité par le raisonnement, en se ba-

sant sur des principes métaphysiques évidents par eux-mêmes et qu'on ne peut révoquer sans tomber dans l'absurde.

Il faut ensuite recourir aux preuves d'autorité, tirées de la tradition, de la fable même, de l'histoire et, enfin, de l'actualité.

Ce n'est qu'ensuite qu'on peut utilement en venir aux preuves expérimentales. Les phénomènes, spirites et autres, n'ont de valeur que par ce qu'ils siguifient ; or, leur signification est du ressort de la raison. C'est celle-ci qui éclaire ceux-là.

Il n'y a que le singe de la fable qui énumère des tableaux magiques, qui « débite son boniment » avant d'éclairer sa lanterne.

Pour ces motifs, j'ai commencé par présenter les preuves rationnelles de l'immortalité de l'âme et, par conséquent, la possibilité des communications entre les vivants et les âmes des morts.

Cette possibilité démontrée, un homme de bon sens et de bonne foi n'a plus de répugnance à admettre la réalité des communications. C'est alors qu'il faut en appeler à l'expérience, d'autrui d'abord, et ensuite, à sa propre expérience.

Les faits peuvent alors être soumis au contrôle de la raison ; les preuves expérimentales et les preuves rationnelles se confirment et s'appuient réciproquement.

En suivant cette méthode, je crois avoir démontré : 1° par raison ; 2° par autorité ; 3° par expérience :

A. Que l'âme est indépendante du corps qu'elle anime, et que son existence est plus certaine pour nous que celle de la matière ;

B. Qu'elle est par conséquent immortelle ;

C. Que les âmes des morts peuvent communiquer et communiquent en effet avec les vivants.

Aux lecteurs compétents et impartiaux de décider si ces prétentions sont fondées.

III. — Les coryphées du spiritisme ont tellement à cœur de *confondre les incrédules*, surtout les savants officiels (universitaires et académiciens), qu'on serait tenté de supposer qu'ils ne sont pas sûrs d'eux-mêmes, et qu'ils n'osent pas croire à leur propre doctrine sans l'assentiment et l'estampille de la déesse du jour : la prétendue Science.

Dans le but de convertir les savants ou de se faire convertir par eux, ces spirites ne reculent devant aucune démarche, ils font des efforts inouïs pour présenter à leurs néophytes en perspective des phénomènes extraordinaires.

J'ai même entendu dire qu'ils se cotisaient pour faire venir d'Italie un médium, comme s'il n'y en avait pas en France.

Bref, ils déploient un zèle bien louable par l'intention, mais dont les résultats ne peuvent être, à mon avis, que de la plus parfaite stérilité.

En effet, si les savants ne sont pas convaincus, ce ne sont pas les phénomènes merveilleux qui leur manquent. La plupart en ont vu autant et souvent plus que les spirites qui veulent les « confondre ».

Leur scepticisme provient uniquement — je ne parle que des savants de bonne foi et désintéressés — de ce que les preuves de raison leur font défaut pour comprendre et interpréter ces faits.

La philosophie moderne, embourbée, avec garantie du gouvernement, dans la fange matérialiste, est en

opposition absolue avec l'explication spiritualiste des phénomènes spirites.

C'est donc à leur raison et non à leurs sens qu'il faut s'adresser ; c'est leur philosophie qu'il faut réfuter et les amener à réformer.

S'ils consentent à admettre les preuves de raison exposées dans cette lettre et les autres de même genre qu'ils pourront trouver quand ils voudront dans les ouvrages des anciens philosophes ; alors, ils n'auront aucune peine à convenir de la possibilité, puis de la réalité des faits.

Sinon, non. Ils ne nieront pas les faits, mais ils s'abstiendront de les juger et ils auront raison, car, répétons-le, la lanterne magique ne prouve rien tant qu'elle n'est pas éclairée, en propres termes, les faits sont des corps morts, inertes, si la raison ne les vivifie.

On trouvera dans la lettre qui suit, quelques raisons d'une certaine force en faveur de ma thèse.

J'aurais pu en donner beaucoup d'autres ; mais j'aurais fait un livre au lieu d'une brochure, et, ceux mêmes qui auraient eu le désir de me lire n'auraient pas eu le temps.

Les arguments ici présentés sont d'ailleurs suffisants pour les personnes de bonne foi, à qui il sera facile, au surplus, d'en découvrir d'autres, soit par la lecture, soit par la seule méditation.

Quant aux gens qui sont de mauvaise foi et qui se croient intéressés à nier toujours et quand même, mille volumes ne les éclaireraient pas plus que cette brochure : quand on ferme les yeux on ne voit pas plus le soleil qu'un ver luisant.

Aussi ne tiens-je nullement à les convaincre. Au contraire, je craindrais qu'ils portassent, en spiritisme comme ailleurs, leurs passions venimeuses et dissolvantes,

Consolation à Sophie

Vous m'annoncez, ma chère Sophie, une triste nouvelle, qui m'a beaucoup surpris et qui a dû bien affliger votre cœur sensible et dévoué. Malgré tous vos soins les plus empressés, votre mère a quitté la terre presque à la fleur de l'âge, au moment où elle allait recueillir les fruits du souci qu'elle a pris de votre éducation.

En me faisant part de ce malheureux événement, vous émettez diverses idées qui prouvent la noblesse de vos sentiments en même temps que la solidité de votre esprit.

Vous me dites que le moment de la mort doit être horrible pour ceux qui aiment la vie et qui ne croient à rien au delà.

— Assurément, il doit être effrayant de quitter la vie présente quand on ne croit pas à la vie future ; à moins que, sur le seuil de la tombe, le rideau qui nous cache l'avenir se déchirant, on ne voie que tout n'est pas fini, que ce n'est pas une pièce entière que l'on vient de jouer, mais seulement une scène. Et alors, ce moment doit, en effet, être aussi terrible pour ceux qui ont mal rempli leur rôle, qu'il est consolant pour ceux qui ont accompli de leur mieux la mission qui leur était confiée.

Pour ceux-ci, c'est comme l'a dit le poète, « le soir d'un beau jour » ; mais pour ceux-là ?....

— Vous ajoutez que vous trouvez très belle et consolante la doctrine spirite, dont vous ne connaissez que superficiellement les principes ; mais qu'il vous faudrait des preuves de sa vérité, pour y accorder une confiance absolue.

Et vous concluez : « Si le spiritisme fournissait la preuve de l'immortalité de l'âme, ce serait la plus belle découverte que l'homme pût faire, car elle lui donnerait le bonheur en ce monde, en lui enlevant la crainte de l'au delà ».

Enfin, vous me priez de vous indiquer les moyens de résoudre cette question capitale de l'immortalité de l'âme, dont on ne vous a pas soufflé mot dans le Lycée Fénelon où vous avez fait vos études.

Votre désir est trop naturel et trop légitime pour que je ne m'empresse pas d'y satisfaire de mon mieux.

Laissez-moi d'abord vous dire que je ne saurais trop vous approuver de vouloir des preuves positives, et vous louer de ne pas être du nombre de ces gens qui croient sous l'impulsion du moment, sous l'empire d'une perte cruelle, pour décroire ensuite, à mesure que la douleur s'éteint et que la plaie du cœur se cicatrise.

Je ne puis que vous engager vivement à persister dans ces dispositions d'esprit, à ne céder qu'aux preuves de raison et de fait. C'est le moyen de devenir ferme dans votre croyance, au lieu, comme tant d'autres, de rester dans une ignorance barbare, dans une indifférence stupide, ou de tourner à tous les vents de la passion.

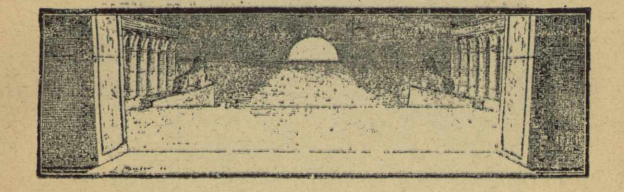
Je vous prie donc de peser consciencieusement et d'examiner attentivement les preuves de l'immortalité de l'âme que je vais vous proposer, et de ne les admettre qu'à bon escient.

Ne vous gênez pas pour m'adresser les objections qui se présenteront à votre esprit, ne craignez pas d'être

indiscrète ou de m'importuner en me soumettant vos doutes. Au contraire, vous me rendrez service autant qu'à vous-même, et, en même temps, à la doctrine que je vais vous exposer.

En effet, on n'est jamais trop certain d'une vérité ; plus elle est discutée, approfondie, soumise à l'épreuve de l'expérience, au creuset de la raison, plus elle devient éclatante, pure, lumineuse.

Et, si ce que l'on croyait une vérité est une erreur, elle s'évanouit et l'on s'en trouve dégagé. De sorte que, quelle que soit l'issue de la discussion, il y a toujours à gagner pour les deux parties quand elles sont de bonne foi comme nous le sommes.





LÉON DENIS

L'AME HUMAINE

I. — LA SUBSTANCE UNIVERSELLE EST SPIRITUELLE

Les preuves que nous pouvons acquérir de l'existence et de l'immortalité de l'âme sont de deux sortes : preuves de raison et preuves de fait..

Les preuves de raison doivent passer en premier lieu, car, sans la raison, les faits sont muets et ne disent rien à notre esprit ni à notre cœur ; ce sont, en quelque sorte, des corps sans âmes.

Commençons donc par les preuves de raison, nous arriverons ensuite aux faits. Nous allons être obligés de faire d'abord un peu de métaphysique, il y en a dans toutes choses. Mais vous êtes de force à me suivre, peut-être même à me ramener dans la voie directe si parfois je m'égare.

Puisque vous avez lu mon livre sur les *Rapports du Magnétisme et du spiritisme*, vous avez dû remarquer, dans le chapitre intitulé *Les trois principes universels* (p. 15 et suiv.), que la seule chose dont nous puissions acquérir *directement* la connaissance, c'est le mouvement.

Par le moyen du mouvement, nous acquérons *indirectement* la connaissance des trois principes de toutes choses : matière, force et esprit.

J'ajouterai que de ces trois principes, l'esprit seul est *substantiel*. Je le prouve :

La substance, le nom le dit, c'est ce qui se soutient et ce qui soutient tout le reste.

La matière n'est donc pas substance : elle est passive, elle ne se soutient pas, *a fortiori* ne peut-elle soutenir quoi que ce soit. Son nom même, qui dérive du mot celtique : *mat*, signifie ce qui tombe.

La force, qui est l'opposé de la matière, est active, mais sa propriété est indéterminée ; elle s'épand en tous sens. Elle n'est limitée, par conséquent, soutenue et contenue que par l'esprit, qui la régit, qui la dirige.

L'esprit est donc la seule et véritable substance. Il se soutient lui-même ; il soutient la force à laquelle il imprime une direction déterminée et, par la force il soutient la matière et il contient l'une et l'autre ; il les tient avec lui.

Vous voyez donc que, après le mouvement, l'existence de l'esprit, c'est-à-dire de l'âme, est ce qu'il y a de plus certain au monde.

Vous pensez bien que cette doctrine n'est pas de mon invention. J'ai l'esprit bien trop obtus et trop étroit pour rien inventer, surtout en métaphysique.

On ne vous a point enseigné ces choses à votre lycée ? — Je ne dis pas le contraire ; mais, pour ne pas multiplier les citations et vous obliger à lire un grand nombre d'ouvrages, je vous renverrai à Maxime de Tyr, qui exprime cette opinion dans plusieurs endroits de son livre intitulé : *Discours philosophiques*, notamment à propos du *Démon de Socrate*.

Puisque l'âme est substantielle, existante par elle-même, tandis que les deux autres principes qui entrent

dans la constitution des corps : la force et la matière, ne le sont pas, il s'ensuit que l'âme est autonome, qu'elle est indépendante du corps, et qu'elle lui est supérieure, puisque c'est elle qui l'anime et le régit.

Si l'âme est indépendante du corps, elle a donc pu et dû exister avant lui, et elle peut et doit lui survivre.

C'est déjà là une preuve de l'immortalité de l'âme qui ne manque pas de force. Mais abondance de preuves ne nuit pas, surtout dans une matière si asbtraite.

Essayons donc d'en trouver d'autres, et puisque nous tenons Maxime de Tyr, ne le lâchons pas avant de lui demander s'il ne pourrait pas nous en fournir d'encore plus démonstratives.

II. — DIEU, L'ANGE ET L'HOMME

La saine philosophie veut que, dans nos spéculations, nous procédions de l'homme aux choses. *Expliquer les choses par l'homme*, telle était la devise de Saint-Martin (le philosophe inconnu). (l'illustre inconnu)

L'observation quotidienne nous apprend que l'homme est *passible*, c'est-à-dire dépendant, et *mortel*, c'est-à-dire sujet au changement divisible, séparable.

C'est ce qu'affirme Maxime de Tyr au lieu cité, et c'est ce que personne ne pourra sans doute contester.

En effet, que l'homme soit *dépendant*, non seulement, pour sa conservation, de tout ce qui l'entoure, mais pour son être, sa naissance, de son père et de père au père, du père éternel, c'est ce qui ne peut être mis en doute.

Qu'il soit *mortel*, c'est ce dont nous acquérons la

preuve tous les jours, et si vous ne l'aviez pas su plus tôt, ma chère Sophie, vous le sauriez aujourd'hui par votre propre expérience.

Ce fait acquis sur la nature de l'homme, rappelons-nous que le positif nous fournit par opposition du négatif, et réciproquement.

Un être passible et mortel, l'homme, implique une entité impassible et immortelle, c'est-à-dire indépendante, et indivisible, immuable. C'est ce que nous appelons Dieu.

L'existence de Dieu est donc pour le moins aussi certaine que celle de l'homme ; n'en déplaise à la directrice de votre lycée et à ceux qui l'ont endoctrinée.

Mais quel rapport y a-t-il entre l'homme et Dieu ? Nous savons que le positif et le négatif correspondant s'excluent.

« Le passible et l'impassible, dit Maxime de Tyr, le mortel et l'immortel sont des choses qui ne sauraient subister ensemble (1). »

Et un peu plus loin, p. 129 : « Quand deux choses sont séparées par leur nature, tout moyen de les réunir est impossible, à moins qu'on ne trouve une nature mitoyenne qui ait quelque chose de commun avec l'une et avec l'autre ».

Entre Dieu et l'homme il faut donc, de toute nécessité, qu'il existe un être intermédiaire.

Quelle est la nature de cet être ?

Suivez bien mon raisonnement, ou plutôt celui de l'auteur que je cite.

Cet être intermédiaire ne peut être qu'impassible et mortel, ou passible et immortel, afin de tenir à la fois de Dieu et de l'homme.

(1) P. 127 de la traduction de Formey (Leyde, 1764)

Or, il ne peut être impassible, c'est-à-dire indépendant, existant par lui-même, car il serait par là même immortel, il serait Dieu, il n'aurait rien de commun avec l'homme.

Il faut donc qu'il soit passible et immortel. Par l'immortalité il tient de Dieu et par la passibilité il tient de l'homme ; il est ainsi mitoyen entre Dieu et l'homme.

Cet être passible et immortel est ce que les anciens appelaient un démon ou un ange.

Nous avons ainsi trois sortes d'êtres ;

1° Dieu, impassible et immortel ;
2° L'ange, passible et immortel ;
3° L'homme, passible et mortel.

Mais que signifie ce mot : que l'homme est « mortel » ?

Cela veut dire qu'il est composé de deux principes qui se séparent à la mort.

Ces deux principes, vous le savez, sont l'âme et le corps.

Réunis dans l'homme ces deux principes sont séparables, l'homme est mortel. Séparés, que deviennent-ils ?

Nous savons par expérience que le corps se désagrège, se corrompt, tombe en poussière et finit par échapper à nos sens.

Partant de ce principe que rien ne se perd nous supposons qu'il retourne au grand tout et qu'il entre dans de nouvelles combinaisons. Mais cette hypothèse repose sur cette autre hypothèse : que la matière du corps est quelque chose de réel, de substantiel, ce qui est loin d'être démontré, comme nous l'avons vu.

Quel que soit le sort du corps, il importe peu, pour notre objet ; c'est de l'âme que nous avons à nous occuper,

Le propre de l'âme pendant la vie de l'homme, est de préserver son corps de la corruption.

Si l'âme unie au corps préserve celui-ci de la corruption, à plus forte raison doit-elle en être exempte elle-même.

L'âme est donc incorruptible, c'est-à-dire immortelle.

Avant d'être unie au corps, elle était ange, après en être séparée, elle le redevient.

Vous voyez, ma chère Sophie, que l'homme est placé ici-bas entre deux mondes : entre le monde spirituel et le monde naturel.

De même que l'ange tient de Dieu et de l'homme, de même l'homme tient de l'ange et de la bête. Pascal a eu raison de le dire. Il a également eu raison d'ajouter que l'homme n'est en ce monde ni l'un ni l'autre, ni ange, ni bête.

Mais il est évident que, dans l'autre, il redevient ange, c'est-à-dire que son âme, son principe supérieur, substantiel, survit au corps. C'est ce que je voulais vous démontrer.

La démonstration vous paraît-elle satisfaisante ? Résumons-là, afin de bien nous rendre compte de sa logique.

1° La véritable substance universelle, ce qui soutient et contient tout, n'est pas la matière ni la force, mais l'esprit, c'est-à-dire l'âme.

2° La substance étant indestructible, l'âme est donc immortelle.

3° L'homme est passible et mortel.

4° Les idées positives et négatives se démontrent réciproquement. Il s'ensuit que l'homme prouve Dieu, et que Dieu est impassible et immortel.

5° Les idées positives et négatives correspondantes s'excluent. Pour établir la relation entre Dieu et

l'homme, il faut donc un être intermédiaire, passible et immortel ; c'est l'ange.

6° L'âme de l'homme (son principe vivifiant, préservant le corps de la corruption doit être *a fortiori* incorruptible elle-même, par conséquent immortelle.

7° L'esprit ou l'âme étant la substance de toute chose, l'homme réel, c'est son âme. L'âme étant immortelle l'homme est de nature angélique.

Je vous engage, chère Sophie, à relire plusieurs fois ces démonstrations, afin qu'elles se gravent bien dans votre esprit. Lorsque vous serez familiarisée avec ces idées, vous les trouverez très naturelles et vous serez étonnée de ne pas les avoir découvertes vous-même par la seule réflexion.

Mais vous devez comprendre qu'il faut quelque effort d'attention pour concevoir des idées, très simples en réalité, mais dont on ne vous a jamais entretenue dans les écoles à tous les degrés par où vous avez passé.

III. — L'INFIRMITÉ DE NOS SENS

Lorsque vous aurez un peu médité sur ces idées, vous conviendrez sans doute qu'elles sont très logiques, car je sais que vous avez l'esprit droit et le cœur sincère, malgré tout ce que l'endoctrinage scolaire a fait pour les pervertir.

Mais vous me direz : « Il est évident que quelque chose se sépare du corps au moment de la mort, puisque l'organisme se développe, se maintient pendant la vie et qu'il se décompose après la mort. Nous appelons ce quelque chose l'âme ; mais nous ne voyons pas cette âme se séparer du corps, et rien ne prouve

qu'elle ne soit pas un effet de la matière, une production du corps lui-même, une sécrétion du cerveau, comme l'a dit Cabanis, et qu'elle ne s'anéantisse pas avec la vie, comme le fait la lumière quand on éteint une bougie ».

Vous voyez que je ne recule pas devant l'objection, et que je l'expose dans toute sa force. Essayons maintenant de la résoudre.

Permettez-moi d'abord de vous répondre que, de ce que nous ne voyons pas l'âme sortir du corps, il ne s'ensuit nullement qu'elle ne lui survive pas.

Il y a beaucoup d'autres choses qui échappent à nos sens et dont l'existence n'est pas moins certaine. Nos sens sont très bornés, et ils sont fort loin d'être la mesure de la réalité des choses.

Notre ouïe par exemple, perçoit les vibrations sonores ; mais il ne les perçoit que dans certaines limites, lesquelles dépassées, en bas comme en haut, il ne perçoit plus rien.

Et pourtant les vibrations inférieures ou supérieures en nombre existent, nous avons des moyens certains, quoiqu'indirects de nous en assurer.

Quelquefois, alors qu'elles échappent à un sens, elles deviennent perceptibles pour un autre.

Les vibrations lumineuses, perçues par la vue, sont infiniment plus subtiles que les vibrations sonores ; et, encore ici, il y a des limites.

Les corps échappent à notre sens de la vue de bien des manières : par leur ténuité, par leur éloignement, par leur transparence.

A l'aide du microscope, nous parvenons à reculer les limites de la petitesse perceptible, et à l'aide du télescope nous rapprochons les distances ; mais nous ne faisons que reculer la difficulté et non la résoudre. Plus l'instrument est puissant, plus il nous prouve l'infir-

mité de nos sens et leur insuffisance à juger de la réalité des choses.

Quant à la transparence, nous n'avons aucun moyen direct de voir les corps doués de cette qualité. Nous ne voyons un cristal que par comparaison avec les corps opaques qui l'entourent ou par les reflets de lumière qu'il détermine.

Sans même supposer que les dimensions de l'âme sont trop exiguës ou son éloignement trop considérable pour que nous puissions la voir, il suffit donc qu'elle soit diaphane, que son enveloppe soit formée d'une matière aussi pure que le cristal pour que nous ne puissions pas la voir.

Nous ne sommes donc pas en droit de conclure, de ce que nous ne voyons pas l'âme sortir du corps, qu'elle ne lui survit pas.

Nous ne la voyons pas davantage pendant la vie qu'au moment de la mort ; et pourtant nous avons reconnu qu'elle existe et que nous sommes même plus certains de son existence que de celle de la matière.

Pendant la vie, nous ne connaissons l'âme que par ses effets, qui consistent à animer le corps, le former, le développer, le préserver de corruption.

Après la mort, nous ne pouvons également la connaître que par ses effets, et c'est ce dont nous nous occuperons plus loin.

Quant à dire que l'âme est un effet de la matière, je ne vois pas sur quelles raisons on pourrait fonder une pareille hypothèse.

Rappelez-vous, en effet, que nous ne connaissons *directement* rien au monde que le *mouvement*.

Par son intermédiaire nous acquérons *indirectement* les idées de matière, de force et d'esprit ; mais ces idées ne sont que des abstractions ; nous ne connais-

sons nullement l'essence de ces entités que nous appelons matière, force et esprit.

Le mouvement est sur la scène du monde. Nous, spectateurs, le percevons. Mais la matière, la force et l'esprit sont derrière le rideau. Nous les devinons ; nous sentons que Guignol ne remue pas tout seul, mais nous ne saurions dire si c'est un homme, une femme ou un enfant qui tire la ficelle.

Dire que la matière est le principe de l'esprit, c'est fonder une hypothèse sur une autre hypothèse, et, de plus, cette série d'hypothèses est contradictoire dans les termes même, puisque nous avons vu que la matière, par sa nature et par son nom, était passive ; elle ne peut donc rien produire, rien mouvoir ; elle ne peut même pas se mouvoir elle-même, car elle serait à la fois active et inactive ce qui est contradictoire.

IV. — LA SCIENCE MODERNE

Les raisons que je vous ai exposées jusqu'ici, chère Sophie, à l'appui de ma thèse : l'existence et l'immortalité de l'âme, ne manquent pas d'une certaine force.

La grande majorité, — je pourrais dire la presque unanimité des plus profonds penseurs de tous les temps et de tous les pays, se sont contentés de cet ordre de preuves et s'en sont bien trouvés.

Ce n'est que depuis très peu de temps dans l'histoire du monde, ce n'est que depuis un siècle ou deux, — depuis que les Académies officielles tiennent l'esprit humain en laisse, — que l'opinion contraire tend à prévaloir, avec garantie des gouvernements, mais, nous l'avons vu, contre toute vraisemblance.

Les savants modernes, (les jeunes générations surtout), ont-ils donc un esprit plus solide et plus étendu que les anciens, pour s'inscrire aussi audacieusement contre l'opinion de tous les temps et de tous les pays, sans en excepter les sauvages même.

A priori, il est permis d'en douter. En effet, si leur doctrine était conforme à la nature des choses, il est probable qu'elle aurait frappé les anciens qui n'étaient pas trop mauvais observateurs ; en tout cas, elle s'imposerait aujourd'hui par sa clarté, par son évidence même, sans qu'il fût besoin que les gouvernements instituassent des Universités, des Académies, des Ecoles à tous les degrés, plus ou moins gratuites et obligatoires, pour la propager.

Le seul fait qu'elle ne s'implante — et encore... — qu'avec l'aide de tous ces moyens de contrainte, plus ou moins morale, plus ou moins amicale, est la meilleure preuve que l'on puisse donner de sa fausseté.

Quoi qu'il en suit, puisque la déraison triomphe ; puisque les hypothèses les plus invraisemblables, les plus gratuites, les plus absurdes sont avancées et soutenues par la science moderne ; puisqu'on ne veut s'en rapporter qu'aux faits, venons-en donc aux faits. Nous ne risquons rien : ils ne peuvent être en opposition avec la nature des choses ; si nos raisons sont fondées, les faits, bien loin de les renverser, ne feront que les confirmer.

V. — LES PREUVES D'AUTORITÉ

Les preuves de fait sur l'immortalité de l'âme peuvent se tirer de deux sources : 1°, du témoignage d'autrui notamment de l'histoire ; 2°, de notre propre témoi-

gnage, de nos observations et de nos expériences personnelles.

Il est évident qu'il serait déraisonnable de ne vouloir s'en rapporter sur toutes choses qu'à sa propre expérience. Ce serait le comble de l'orgueil et de la présomption, de ne vouloir se fier qu'à soi-même de la réalité des choses. Notre vie ne suffirait pas pour faire toutes les expériences relatives à une seule science, sans parler de les apprendre ainsi, sinon toutes, du moins le plus grand nombre possible.

Aussi, dans toutes les sciences, s'en rapporte-t-on beaucoup plus à l'expérience d'autrui qu'à la sienne propre ; dans tous les domaines, les *articles de foi* sont innombrables.

La science moderne trouve cela tout naturel, tant qu'il s'agit de son propre *credo ;* mais pour tout ce qui en sort, il faut des faits, dit-elle ; seulement, quand on lui en présente, elle dit : « Je le verrais que je ne le croirais pas. »

Pour vous, ma chère Sophie, tout en convenant que nous devons acquérir les preuves de fait de toutes choses autant que nous le pouvons, j'espère que vous ne dédaignerez pas de prendre en considération le témoignage des autres, ne fût-ce que pour vous guider dans vos propres expériences.

Commençons donc par cet ordre de preuves, — qu'on appelle preuves d'autorité — si vous le voulez bien ; nous viendrons ensuite à l'expérience directe qui nous servira à confirmer ou à infirmer les témoignages que nous aurons accumulés.

Je ne vous ferai pas passer en revue toutes les traditions et toutes les histoires anciennes et modernes qui nous présentent des preuves de la survivance de l'âme après la mort. Je vous laisse le soin de faire ces recherches vous-même autant que vos loisirs vous le permettront.

Je me bornerai à vous rappeler que, dans tous les temps et dans tous les pays, chez les peuples les plus civilisés comme chez les plus sauvages, il y a eu des apparitions de morts, des lieux hantés, des visions, des évocations, etc.

Ce n'est pas seulement, ni même principalement, le bas peuple, qui s'est laissé prendre à ces *superstitions* ou à ces *hallucinations*, comme disent nos jeunes savants ; les plus grands hommes en tout genre, Aristote, Lucrèce même, sans oublier son maître : Epicure, y ont cru.

« Lucrèce, le sceptique le plus absolu, considère l'existence des revenants et leurs fréquentes apparitions comme des faits si avérés, qu'il s'efforce d'expliquer ces apparitions, au risque d'être obligé de reconnaître une classe de phénomènes diamétralement opposés à son système général. Comme il ne veut pas avouer l'existence de l'âme, et qu'en même temps il ne veut pas mettre en doute le phénomène supposé avoir lieu au cimetière des morts, il est forcé d'adopter la croyance que les corps consistent en plusieurs enveloppes analogues à celles d'un oignon, et que la dernière cosse extérieure et la plus mince étant détachée par la mort, continue à errer près de sa sépulture avec la ressemblance de la personne qui la portait vivante » (Démologie de Walter Scott.)

En un mot, on l'a dit et redit tant de fois depuis Bayle, qu'il serait superflu d'y insister. Rien n'est mieux prouvé que les apparitions et, en général, les phénomènes de la magie ; si on voulait nier ces faits, il faudrait considérer toute l'histoire et même la meilleure partie de toutes les sciences physiques comme nulles et non avenues.

De nos jours encore, comme par le passé, et dans les pays les plus civilisés, malgré tous les savants

efforts que l'on fait pour retenir sous le boisseau les phénomènes de ce genre, ils éclatent quand même..

Vous n'êtes pas sans savoir que des Revues spéciales se publient, qui sont remplies de comptes rendus d'apparitions de fantômes, de manifestations d'esprits dans des lieux dits pour cette raison *hantés*, etc., publiés par des témoins oculaires, intelligents et impartiaux.

Les journaux quotidiens même, entraînés par le courant, relatent chaque jour des événements qui n'ont été expliqués jusqu'à ce jour que par l'intervention des âmes des morts, et que l'on s'efforce en vain d'expliquer autrement.

Aussi est-il considérable le nombre des bons esprits, instruits, honnêtes, consciencieux, désintéressés, qui croient aux revenants (et, par conséquent, à l'immortalité de l'âme), parce qu'ils en ont vu, ou parce qu'ils connaissent des personnes très dignes de foi qui en ont vu.

La science officielle, sourde, muette et aveugle, est seule à paraître ignorer ces choses qui, en effet, dérangeraient singulièrement ses plans d'exploitation de l'espèce humaine, si l'on parvenait à les faire universellement admettre.

Qui a raison, de la science officielle moderne ou de tout le reste du genre humain ?

Quoiqu'il en soit, nous devons constater que les opinions sont partagées ; et, comme le sujet en vaut la peine, au lieu de perdre notre temps à épiloguer, à discuter le pour et le contre, allons directement aux faits.

Les preuves d'autorité ont leur valeur ; une si grande multitude de témoignages en faveur d'un fait a quelque chose d'imposant pour tout autre que pour un savant à diplôme ; mais les preuves expérimentales sont

encore plus démonstratives, et nous ne devons pas négliger de nous les procurer si nous le pouvons.

Occupons-nous donc maintenant des moyens d'acquérir par l'expérience les preuves de la survivance de l'âme après la mort.

VI. — PREUVES DE FAIT. — SOMNAMBULISME

Que notre âme soit indépendante de notre organisme, c'est ce que prouvent, en dehors des raisons sus-exposées, les phénomènes du somnambulisme.

L'état somnambulique est susceptible de divers degrés ; mais le somnambulisme parfait est caractérisé par deux traits bien précis, qui démontrent clairement l'autonomie de l'âme.

Ces deux traits sont : 1° L'isolement du sujet ; 2° L'oubli au réveil.

L'expérience prouve que le somnambule parfait est complètement isolé du monde extérieur ; il n'est en rapport qu'avec le magnétiseur et, par l'intermédiaire de celui-ci avec les autres personnes.

Les sens se trouvant en état d'inhibition, la sensibilité générale même étant supprimée, il est évident que le rapport n'a pas lieu par le moyen des organes ; il a donc lieu directement, d'âme en âme.

Cette induction se trouve confirmée par les phénomènes d'attraction, de transmission de sensation, de pensée, de volonté, qui se font sans l'intermédiaire d'aucun signe, geste ou acte organique, par la seule volonté du magnétiseur, mentalement exprimée.

Il est clair que, dans tous les phénomènes de cette nature, c'est l'âme du magnétiseur, qui agit directement sur celle du magnétisé, et qui imprime dans celle-ci une détermination au mouvement, une sensation, une pensée, une volition.

Le second trait caractéristique du somnambulisme ; l'oubli au réveil, n'est pas moins démonstratif.

Après son retour à l'état naturel, le somnambule n'a aucun souvenir de ce qui s'est passé, de ce qu'il a dit ou fait pendant son somnambulisme.

Mais dans les somnambulismes subséquents, il se rappelle, non seulement de ses somnambulismes antérieurs, mais encore de ses états de veille, aussi bien sinon mieux que dans son état naturel.

Ce singulier phénomène démontre qu'il existe, en l'homme un sens interne, qui est l'âme véritable, et dont les sens externes ne sont que des expansions qui plongent, comme des tentacules, dans le monde extérieur pour prendre connaissance de ce qui s'y passe, et qui se replient sur eux-mêmes dans l'état somnambulique.

On peut comparer l'homme à un arbre dont le sens interne résiderait dans le tronc, et dont les racines seraient les sens externes.

Par analogie avec le monde naturel, l'arbre humain s'épandrait dans le monde spirituel en tige, branches, feuilles, fleurs et fruits.

Puisqu'en somnambulisme on se souvient de toute sa vie, tandis qu'en état de veille on ne se rappelle plus ou moins mal, que ses états de veille, à l'exclusion des états somnambuliques, il s'ensuit que le véritable siège de la mémoire réside dans le sens interne.

Si la mémoire subsiste dans le sens interne, en

dehors de l'organisme, elle peut donc survivre à la mort, à la dissolution des organes (1).

Tirons maintenant de ces faits expérimentalement démontrés, les conséquences qui en découlent naturellement.

1° De ce que le somnambule communique avec son magnétiseur d'âme à âme, sans l'intermédiaire des organes du corps, il suit que, pendant la vie même l'âme est indépendante de l'organisme et peut, sans lui, remplir ses fonctions intellectives.

2° Si l'âme est indépendante de l'organisme, elle peut et doit donc lui survivre.

3° Si deux âmes incarnées, celle du somnambule et celle du magnétiseur, peuvent communiquer ensemble sans intermédiaire des organes, rien ne s'oppose à ce qu'une âme désincarnée communique avec une âme incarnée.

Car il faut bien le retenir, l'âme ne change pas de nature en changeant d'état. Pendant la vie, elle est soumise à une certaine manière d'être ; après la mort, elle est soumise à une autre condition d'existence, mais c'est toujours la même âme.

La communication des âmes des morts avec les vivants est donc possible. Est-elle réelle ? C'est encore là une question de fait, qui doit être résolue en dernier ressort par l'observation et l'expérience. Nous y arriverons tout à l'heure.

4° Puisque l'âme se rappelle, en somnambulisme, alors que les organes sont inhibés, et ses états de

---

(1) Il y a en l'homme deux mémoires : 1° naturelle, 2° spirituelle. C'est une comptabilité en partie double. Le *journal* (mémoire naturelle) meurt ; le *grand livre* (mémoire spirituelle) survit.

veille, et ses somnambulismes antérieurs, il s'ensuit qu'elle agit, qu'elle fonctionne, qu'elle pense indépendamment des organes.

Elle pourra donc tout aussi bien continuer lorsqu'elle sera complètement séparée de son corps.

5° Puisque l'âme conserve son activité après sa séparation du corps, elle pourra donc, dans une certaine mesure, dans certains cas, dans certaines conditions, déterminés ou non, agir sur les corps, comme elle agissait sur son propre corps pendant qu'elle y était unie.

Comme l'a observé Van Helmout, l'action de l'âme hors de nous n'est pas plus merveilleuse (mais autant)-que son action sur notre propre corps. L'une et l'autre de ces actions est une question de fait.

Si les transmissions de sensations, de pensées, de volontés prouvent l'indépendance de l'âme par rapport à l'organisme, les phénomènes somnambuliques dits de clairvoyance, de lucidité, de prévision, sont encore plus démonstratifs.

Le somnambule voit dans le corps des consultants ; il découvre les maladies dont ils sont atteints ; il en indique les causes, les phases, passées et même futures et prescrit les remèdes convenables.

Il y a des somnambules et même des gens à l'état de veille qui découvrent les sources d'eau, les mines de houille, de métaux, etc. ; tous actes qui s'opèrent indépendamment des sens et qui sont conséquemment du ressort direct de l'âme.

La prévision de l'avenir est une preuve encore plus manifeste et plus admirable de la dignité de l'âme et de sa supériorité sur les organes qu'elle anime et dont elle se sert quand elle veut, mais dont elle peut se passer, tandis qu'eux ne peuvent se passer d'elle.

Ce n'est pas encore tout. Le somnambulisme nous conduit plus loin et nous prouve non seulement l'auto-

nomie de l'âme, mais aussi sa survivance après la mort.

VII. — LUCIDES ET VOYANTS

Il existe, en effet, des somnambules qui sont doués de la faculté de voir les morts, de les entendre, de causer avec eux. On rencontre même des personnes qui possèdent cette faculté à l'état de veille.

Ces somnambules ou médiums-voyants décrivent le physique, le moral, le caractère des personnes mortes qu'ils voient, sans les avoir jamais connues en vie, de manière à les faire reconnaître à leurs parents ou amis ; ils disent quelquefois jusqu'à leurs noms.

Il arrive même que plusieurs voyants réunis voient les mêmes esprits ; ils les décrivent séparément et leurs descriptions se trouvent conformes.

Si cette concordance ne se présentait qu'une fois, on pourrait dire : c'est un hasard ; mais elle se rencontre souvent ; il ne s'agit que de la chercher avec patience et sincérité.

Pour la science moderne, ces visions sont de pures et simples hallucinations. Reste à savoir ce que c'est qu'une hallucination.

Pour nous, qui n'avons pas de parti pris, ces visions prouvent la réalité objective des esprits ou âmes des morts.

A cette preuve viennent d'ailleurs s'en ajouter beaucoup d'autres ; mais elles ne sont pas plus persuasives pour les négateurs intransigeants.

Ne cherchons donc pas avec trop d'opiniâtreté à con-

vaincre les incrédules. Soyons tolérants et indulgents pour les autres, autant et même plus que nous désirons qu'ils le soient pour nous.

S'ils n'ont pas vu, pourquoi voulons-nous qu'ils croient ?

S'ils ont vu et ne sont pas convaincus, c'est, ou qu'ils n'ont pas compris, ou qu'ils ne veulent pas comprendre et qu'ils sont de mauvaise foi.

Dans le premier cas, plaignons-les de l'infirmité de leur esprit. Dans le second, plaignons-les encore plus de l'infirmité de leur cœur. Mais ne cherchons, sous aucun prétexte, à leur appliquer le « compelle intrare » de l'Inquisition.

Ils sont assez malheureux d'être privés des consolations que procure la croyance rationnelle à la vie future, pour que nous n'ajoutions pas à leur misère morale les tortures physiques ou autres qui étaient en usage dans d'autres temps.

VIII. — CONDITIONS REQUISES POUR LES EXPÉRIENCES SPIRITES

De tout ce qui précède, il résulte que les âmes des morts existent objectivement et que les communications entre elles et nous sont non seulement possibles, mais réelles.

Vous allez me dire : « Les somnambules assez lucides pour voir les esprits et converser avec eux sont assez rares, et, si je ne puis acquérir la preuve expérimentale de l'immortalité de l'âme que par leur intermédiaire, je risque beaucoup d'être réduite aux preuves de raison et d'autorité.

« L'immortalité de l'âme restera donc, pour moi, un article de foi plutôt que de science ; à moins que vous ne m'indiquiez d'autres moyens plus pratiques d'établir ma conviction. »

C'est là précisément, ma chère Sophie, que je voulais en venir; et la clarté avec laquelle vous venez de résumer ce que je vous ai dit me prouve que vous m'avez bien compris et que nous pouvons en toute sécurité continuer notre route dans le domaine spirituel.

Accordez-moi donc encore quelques moments d'attention; nous approchons du but de vos désirs.

Puisque c'est d'âme à âme que la communication a lieu entre les morts et les vivants, vous comprenez que notre corps, nos sens extérieurs, sont le seul obstacle au rapport direct.

Pour que ce rapport s'établisse, il faut donc :

1° Ou que le vivant s'isole du monde extérieur et qu'il se concentre sur son intérieur;

2° Ou que la mort s'excentrise, s'extériorise, se matérialise en quelque sorte;

3° Ou que chacun de son côté y mette du sien et fasse la moitié des avances.

Le premier cas a lieu en somnambulisme; mais, comme vous venez de le dire, tout le monde n'a pas une puissance de concentration suffisante pour entrer de soi, ou avec l'aide de tiers dans cet état.

Le second cas se présente dans les apparitions spontanées d'esprits et dans les diverses manifestations qu'ils font sans nous et même malgré nous.

Le troisième cas est celui qui réunit les conditions les plus favorables; c'est lui que l'on emploie dans les évocations spirites. Mais c'est aussi le plus dangereux, comme nous le verrons bientôt.

Je vais tâcher de vous donner sur son emploi les conseils nécessaires pour que vous puissiez en faire usage et aussi pour que vous évitiez l'abus.

Il y a trois conditions requises pour qu'une évocation réussisse. Il faut :

1° La permission de Dieu;

2° La volonté de l'évocateur;

3° La volonté ou le consentement de l'évoqué.

Que la permission de Dieu soit une condition *sine qua non*, c'est ce qui ressort de ce que les âmes et les anges sont passibles, c'est-à-dire dépendants de Dieu.

Que la volonté des parties soit aussi une condition requise, c'est ce qui est évident de soi.

Il ne faut donc pas s'étonner si l'on n'obtient pas toujours la communication avec l'esprit que l'on désire, et si on l'obtient quelquefois de ceux qu'on ne demande pas.

Ces échecs, loin d'infirmer la doctrine spirite, la confirment : L'esprit souffle où il veut. Dieu permet quand il le juge à propos. L'âme séparée consent à se communiquer suivant ce que Swedenborg appelle son *amour deminant*, c'est-à-dire ses liens de parenté, d'affection, de sympathie, de communion de sentiments ou d'idées avec l'évocateur, etc.

L'aléa qui, par ces raisons, existe dans les communications, est une source de dangers pour les personnes qui abusent des évocations, qui prolongent les séances trop longtemps ou qui les réitèrent trop fréquemment; et surtout pour celles qui s'imaginent, scientifiquement que les esprits doivent être à leurs ordres, à leur discrétion, et que les expériences spirites doivent réussir, mathématiquement, comme les tours de physique ou de chimie amusantes.

Nous reviendrons sur ce danger tout à l'heure, et sur les moyens de le prévenir et d'y remédier. Avant cela, il convient que je vous indique la manière de procéder dans les évocations.

IX. — LA TYPTOLOGIE

Le moyen le plus communément usité, le plus à la portée de tout le monde et, en même temps, le plus probant qui soit connu jusqu'à ce jour pour entrer en communication avec les esprits, c'est de se servir d'une table, d'un guéridon ou de quelque objet analogue.

Voici la façon dont vous devez procéder.

Il s'agit d'abord de trouver un médium, si vous n'en avez pas. Il est rare que dans une famille il ne s'en trouve pas un et même plusieurs.

Pour le découvrir, vous vous placez à deux vis-à-vis devant une table. Vous posez les mains à plat dessus. Vous vous recueillez et vous évoquez mentalement ou verbalement l'âme d'un parent de préférence à tout autre.

Au bout de quelques minutes, s'il se produit des craquements, des mouvements divers dans le meuble, l'un de vous est médium, c'est celui qui semble soulever la table, quoiqu'il ne fasse aucun effort.

Si vous n'obtenez rien, cédez la place à deux autres, qui procéderont de la même façon, et ainsi de suite jusqu'à ce que vous ayez trouvé un médium.

Je vous conseille, contrairement à l'usage ordinaire, de ne vous mettre que deux à la table : 1° pour découvrir plus vite qui est médium; 2° pour mieux vous assurer que c'est une force autre que celle des assistants qui

meut la table; 3° pour éviter les contrariétés de fluide ou de pensée.

Le médium étant trouvé et l'esprit ayant manifesté sa présence par des coups frappés en soulevant l'un des côtés de la table et la laissant retomber, vous convenez avec l'esprit qu'un coup frappé signifie oui; deux coups, non; un coup a, deux b; trois c, etc.

Ces conventions établies, vous pouvez entrer en conversation. Vous demandez à l'esprit s'il est heureux: s'il est content que vous l'évoquiez; s'il veut bien répondre à vos questions.

En un mot vous lui donnez tous les témoignages de politesse, d'intérêt, de bienveillance, de déférence que vous témoignez aux vivants quand vous les abordez. Figurez-vous bien que vous avez affaire à un homme comme vous.

Vous pouvez ensuite lui demander ses nom, prénoms, âge, etc. De son côté, il est possible, même probable, qu'il vous dira spontanément des choses qui vous prouveront son identité.

Si vous faites ces expériences en famille, vous ne pouvez avoir, sur la réalité des phénomènes, aucun des doutes qui pourraient surgir dans votre esprit dans le cas où vous auriez affaire à un médium de profession.

Cela ne doit pas vous empêcher d'assister quelquefois à des séances d'autres médiums, ne fût-ce que pour voir diverses manières de procéder et vous rendre compte de leur valeur; mais ce que vous obtiendrez dans l'intimité sera toujours plus probant. Ce que l'on fait est plus démonstratif que ce que l'on voit.

Nous avons vu § 9 que, pour favoriser l'établissement du rapport entre l'évoqueur et l'âme évoquée, il fallait se concentrer sur soi-même, s'isoler autant que possible du monde extérieur, faire la moitié du chemin vers l'esprit, qui fait l'autre moitié.

Les résultats que vous obtiendrez seront donc d'autant plus satisfaisants; toutes choses égales, que vous serez moins nombreux, plus recueillis, mieux unis dans la même pensée, que vous vous permettrez moins de distractions, moins de conversations plus ou moins étrangères à votre objet, et surtout moins de discussions.

C'est pour toutes ces raisons et pour d'autres encore que les expériences en petit comité donnent de meilleurs résultats, pourvu qu'on observe les règles prescrites, que les séances nombreuses.

Les personnes dont l'esprit est préparé aux phénomènes par les considérations philosophiques ci-dessus exposées et d'autres analogues seront aussi plus aptes à recevoir des preuves convaincantes que les sceptiques indifférents et surtout que les malveillants.

On comprend en effet que, dans cet ordre de phénomènes, les actions étant psychiques, c'est-à-dire ayant lieu d'âme à âme, les effets sont plus marqués — psychiquement parlant — quand il y a, concert de toutes les âmes que lorsqu'il y a indifférence ou même opposition de quelques-uns.

Néanmoins, il est rare que les sceptiques, même les plus malveillants, n'obtiennent pas aussi des manifestations. Seulement les effets tiennent de la cause : les phénomènes alors obtenus sont plus souvent psysiques que psychiques.

Pour que les phénomènes obtenus par le moyen d'une table prouvent la réalité des âmes des morts, il ne suffit pas que la table remue, frappe, saute ou même se brise. Tout cela ne prouve que l'intervention d'une force aveugle, volontairement ou non.

Il ne suffit pas non plus que l'esprit dise des choses connues du consultant ou d'autres assistants : ses noms, âge, domicile, etc.

La science n'admet pas ce genre de preuves parce, dit-elle, qu'elles ne sont que des réverbérations de la pensée des assistants.

La science se trompe en cela pour plusieurs raisons dont la plus simple et la plus sensible est que, si la pensée était si facile à réverbérer, on obtiendrait toujours les identités de l'esprit auquel on pense. Or, il n'en est rien.

Mais nous pouvons faire cette concession à la science car nous pouvons obtenir mieux.

Il arrive souvent, en effet, qu'un esprit dit des choses présentes, passées et même futures totalement inconnues des assistants.

Alors, c'est bien évidemment une force intelligente qui dit ces choses. C'est donc ou une âme désincarnée, ou une âme qui ne l'a jamais été, c'est-à-dire un ange, car nous ne connaissons pas d'autres êtres intelligents, nous ne pouvons même pas en concevoir, en imaginer d'autres.

Voilà, ma chère Sophie, tout ce que je vous dirai pour le moment sur la méthode expérimentale de s'assurer de l'immortalité de l'âme.

Il y a d'autres moyens d'entrer en communication avec les esprits; mais, je vous l'ai dit, la typtologie est préférable à tout le reste. Je vous engage à vous y tenir pour quelque temps, plus tard, si vous le jugez à propos, vous pourrez vous occuper des autres. Vous trouverez à ce sujet des renseignements dans les livres spéciaux; d'aileurs, vous le savez, je me ferai toujours un plaisir de vous aider de mes conseils dans la mesure de mes lumières.

X. — ESSAI DE THÉORIE TYPTOLOGIQUE

Vous me demaderez peut-être comment les âmes des morts peuvent agir sur la matière et mouvoir les corps.

Je pourrais vous retourner la question et vous demander comment les âmes des vivants peuvent mouvoir leurs propres corps. Il nous est aussi difficile de concevoir comment notre âme agit sur nos propres organes, que de comprendre comment elle agit sur les corps extérieurs.

Mais de ce que nous ne pourrions pas expliquer comment les phénomènes spirites s'opèrent, il ne s'en suivrait pas que nous dussions les nier. Les faits sont des faits. Qu'on les explique ou non, ils n'en sont pas moins réels.

Nous pouvons d'ailleurs donner de ces faits une explication, sinon rigoureusement exacte, du moins d'une certaine vraisemblance.

Observons d'abord que les âmes séparées ne sont pas de purs esprits, comme le supposent les catholiques. En effet, nous avons vu que nous ne pouvons concevoir aucune entité que comme étant composée de trois principes : esprit, force et matière.

L'âme séparée a donc un corps, très subtil à la vérité, mais non moins réel. C'est par le moyen de ce corps fluidique, qu'elle peut étendre ou contracter dans une certaine mesure, et auquel elle peut assimiler du fluide universel, qu'elle agit sur les corps terrestres. C'est le cas des manifestations spontanées des esprits.

Soit qu'ils ne veuillent pas, soit qu'ils ne puissent pas, tous les esprits ne se manifestent pas de cette

façon, et n'entrent en rapport matériel avec nous qu'autant que nous les évoquons.

Or, vous avez pu voir dans mon livre sur les *Rapports du Magnétisme et du Spiritisme*, p. 209 et suiv., que nous sommes entourés d'une atmosphère fluidique, que nous pouvons augmenter cette atmosphère par une émission volontaire de notre fluide et donner à ce fluide une direction déterminée.

Cela étant, dans les évocations, l'âme évoquée se sert de notre fluide comme d'un instrument, l'assimile au sien propre et par ce moyen meut les objets matériels, imprime le mouvement à notre bras pour écrire ce qu'elle veut nous dire, etc.

Là se trouve la raison d'être du médium et l'explication de la médiumnité.

Le médium est un individu qui jouit, plus que le commun des hommes, de la faculté d'extérioriser son fluide vital et de faciliter ainsi aux esprits les moyens de se communiquer à nous.

Cette théorie n'est pas nouvelle ; je pourrais vous en indiquer les éléments dans beaucoup d'ouvrages anciens ; je me bornerai à vous rapporter un extrait de ce que dit Fred. Hoffmann dans ses « Dissertations physico-médicales », à propos de la « puissance du démon sur les corps de la nature ». Vous savez que ce qui s'applique aux démons convient également aux âmes séparées, nous l'avons vu plus haut.

« Nous avons admis qu'un esprit ne peut être cause immédiate de mouvement dans un corps, et par conséquent le démon ne saurait l'être dans l'air ; mais il a le pouvoir de provoquer au mouvement et de tracer la direction à de certains fluides déjà pourvus d'une force motrice particulière. Notre corps nous montre effectivement d'une manière bien sensible que ces fluides, que nous appelons nerveux, corps infiniment subtils et élastiques sont la principale cause du mouvement

dans la lymphe cérébrale, les nerfs, le sang et les muscles en général. Mais les pouvoirs que notre âme a reçus de Dieu pour commander à ces mêmes fluides, sont restreints à certaines limites, comme nous le montre l'expérience. L'analogie nous conduit à penser qu'il en doit être de même dans le démon, qu'on ne regarde pas comme la cause immédiate du mouvement dans l'air, ce dernier étant pourvu d'une force motrice particulière... Cependant, nous accorderons au démon le pouvoir de déterminer ce fluide à certains mouvements, ce qu'il ne pourrait néanmoins sans une permission particulière de Dieu. Nous conclurons donc de ce qui précède, que le démon peut facilement arrêter diverses formes fantastiques, soit d'hommes, soit d'animaux, en combinant les vapeurs de l'atmosphère de manière à obtenir divers accidents d'ombre et de lumière ; et nous aurons en même temps la clé de toutes les apparitions de spectres, de fantômes dont l'histoire est attestée par les monuments les plus anciens confirmée par le témoignage de la Sainte-Ecriture, et les observations faites à diverses époques, en diverses contrées... Enfin, si l'âme, qui n'est qu'une cause morale, peut par l'effet seul de la pensée, agir sur l'imagination de manière à nuire notablement au corps, je ne vois pas pourquoi le diable, avec la permission de Dieu, n'aurait pas le même pouvoir. »

XI. — LES OBSESSIONS

Avant de vous quitter, il faut que je vous dise quelques mots, je vous l'ai promis, du danger que l'on court à abuser des communications avec les esprits et des moyens de le prévenir et d'y remédier.

D'abord, ne perdons pas notre objet de vue. De quoi s'agit-il dans les évocations ? D'obtenir la preuve expérimentale de la survivance de l'âme. Nous avons vu que l'âme du mort nous fournit cette preuve par sa propre attestation, en nous disant des choses sensées qui dénotent une intelligence, et souvent inconnues de nous, ce qui prouve que cette intelligence n'est pas la nôtre, et quelquefois connue du mort seul, ce qui prouve que c'est bien lui.

Le progrès moral

Le but atteint, la preuve obtenue, l'évocation n'a donc plus cette raison d'être. En a-t-elle d'autres ? La réponse à cette question nous ferait sortir de notre programme et nous mènerait très loin.

Vous me permettrez donc de ne pas l'aborder pour le moment.

Tout ce que je puis vous dire, c'est que les évocations restent possibles après comme avant que l'on soit convaincu de la survivance de l'âme. C'est là un fait prouvé par l'expérience.

Elles ont donc quelque utilité, car rien dans l'univers n'existe en vain ; mais elles doivent aussi présenter quelques inconvénients, car il n'y a pas en ce monde de médaille sans revers.

Le danger à redouter consiste dans les obsessions. Pour vous mettre en garde, il convient que je vous dise en quoi consistent les obsessions et quels sont les moyens de les éviter et d'y remédier.

L'obsession consiste dans un empire plus ou moins étendu que prend l'esprit évoqué sur l'esprit, et quelquefois même sur le corps de l'évocateur.

Nous avons vu, § 9, que la communication spirite peut s'établir de trois manières : 1° Par intériorisation de l'évocateur ; 2° Par extériorisation de l'évoqué ; 3° Par la combinaison de ces deux moyens : l'évocateur se concentrant et fournissant ainsi à l'évoqué les

moyens de se matérialiser plus ou moins et d'agir sur les corps.

Dans le premier de ces cas, le médium ordinairement somnambule, ne peut être obsédé que s'il le veut bien, car il lui est aussi facile de se réextérioriser que de s'intérioriser, et par là de se soustraire à l'influence de l'esprit si elle est mauvaise.

La seconde hypothèse n'entre pas dans notre programme, puisque nous n'avons à nous occuper que des évocations.

Reste la troisième. C'est surtout celle-ci qui expose les expérimentateurs à l'obsession. En effet, la direction que vous donnez à votre pensée, à votre âme et à son véhicule, le fluide vital, favorise la matérialisation de l'esprit et, par conséquent son empire sur vous.

Si cet esprit est bon, il n'y a rien à craindre ; d'abord parce qu'il ne prendra pas un empire abusif sur le vôtre ; ensuite, parce qu'il ne vous inspirera que de bonnes pensées et de bonnes actions.

S'il est mauvais, il n'en sera plus de même. Il va sans dire qu'il vous donnera des inspirations selon son cœur. De plus, il n'hésitera pas à usurper sur vous tout le pouvoir tyrannique que vous le laisserez prendre.

Il en est, en effet, de l'autre monde comme du nôtre. Ce sont les plus ignorants qui se croient les plus savants et qui sont les plus ambitieux et les plus avides de domination.

Ils ne savent pas se conduire eux-mêmes, et ils prétendent gouverner les autres. Ils se contenteront d'abord d'être votre « conseiller municipal », puis ils voudront être « députés » ensuite « ministres », « rois ou présidents » et finalement « tyrans ». Vous n'avez pour cela qu'à voter pour eux et à les laisser faire.

Cette comparaison mondaine, politique, doit vous

faire comprendre le danger que vous courez si vous vous y abandonnez.

Pour éviter les obsessions, il faudrait donc n'avoir affaire qu'à de bons esprits. Mais vous pensez bien, en comparant toujours l'autre monde au nôtre, que les bons esprits ne viendront que pour de bons motifs ; pour vous fournir, par exemple, la preuve de leur existence, c'est-à-dire de la survivance de l'âme.

Cette mission remplie, ils cesseront de se communiquer, à moins de raisons particulières : que viendraient-ils faire ? N'y a-t-il pas tout lieu de croire qu'ils ont des occupations de leur côté, comme nous en avons du nôtre et que précisément parce qu'ils sont bons, ils tiennent à remplir leurs devoirs plutôt qu'à venir « cancaner » avec nous ?

Si donc vous évoquez par désœuvrement, pour passer le temps, pour vous amuser, ou même par curiosité plus ou moins colorée des prétextes scientifiques, si vos séances sont fréquentes et longues, vous êtes parfaitement sûre et certaine d'attirer à vous une nuée d'esprits dont les goûts sont analogues aux vôtres, légers, paresseux, bavards, vaniteux, vagabonds, et c'est le moindre mal qui puisse vous arriver.

Comme ils flatteront vos goûts, vos caprices, vos inclinations, vos vices même, vous leur laisserez insensiblement prendre de l'empire sur votre esprit. Le reste va tout seul.

> Laissez-leur prendre un pied chez vous ;
> Ils en auront bientôt pris quatre.

Les choses étant ainsi, le moyen d'éviter le danger des obsessions est facile à trouver : il suffit de ne pas s'y exposer. — Celui qui s'expose au danger de périr, périra. — N'évoquez jamais que pour de bons motifs,

sérieusement, avec recueillement ; que vos séances soient rares et de courte durée.

Sitôt que vous voyez d'une manière bien évidente que vous avez affaire à un esprit léger ou pervers, donnez-lui quelques bons conseils et levez immédiatement la séance.

S'il revient à la charge, lui ou l'un de ses pareils dans les séances subséquentes, espacez davantage vos évocations, interrompez-les au besoin pour un long temps. Si vous êtes ferme, il se rebuttera où il se corrigera.

XII. — REMÈDE AUX OBSESSIONS

Si vous avez commis l'imprudence de vous laisser envahir par un de ces esprits obsesseurs, vous sera-t-il aussi aisé de vous en délivrer qu'il vous aurait été facile de vous en préserver ?

Cela dépendra de vous, de votre énergie, de votre fermeté.

Quel que soit l'empire qu'un esprit ait acquis sur vous, la première chose à faire pour vous y soustraire, c'est de rompre toute possibilité de commerce avec lui, par conséquent de cesser toute évocation.

Vous lui fournissiez vous-même, en faisant la moitié du chemin, les moyens d'agir sur vous. C'est de vous qu'il tirait sa force. Cessez d'émettre cette force ; rentrez en vous-même ; retirez-vous dans votre « château de l'âme », comme dirait sainte Thérèse, et vous serez délivrée.

Il y a des spirites qui prétendent remédier aux obsessions en agissant sur l'esprit obsesseur, en s'efforçant

par de beaux sermons, de le corriger, de le convertir.

Cette méthode donne très peu de résultats. Il m'est arrivé, après avoir vu de ces esprits, bien repentants, pleins de componction chez Pierre, recommencer leur comédie sous le même nom et par les mêmes moyens chez Paul.

Cette manière de procéder ressemble pas mal à celle des docteurs modernes, dont toute la science consiste à combattre le microbe, plus ou moins imaginaire, qu'ils supposent être la cause du mal, et qui négligent le microbe (le malade), et même font porter sur lui les coups qu'ils assènent au microbe.

La méthode courante des désobsessions a surtout pour inconvénient, en exagérant la puissance réelle de l'esprit obsesseur, puissance qu'il ne tire que de la faiblesse morale ou intellectuelle de l'obsédé, de déprimer encore plus de forces psychiques de celui-ci, et par conséquent, d'aggraver le mal au lieu de le guérir.

Aussi combien voit-on de ces simples d'esprit qui sont des années entières sous l'influence d'un esprit obsesseur, et qui en seraient débarrassés s'ils avaient le courage de s'abstenir de toute évocation seulement pendant un mois, et, ensuite, de n'en user qu'avec la prudence et la réserve requises, sous la direction, s'ils ne savent pas se diriger eux-mêmes, d'une personne honnête et compétente.

Le désir excessif — je dis excessif, car ce désir est légitime quand il se tient dans des bornes convenables — de « confondre les incrédules » est la principale source de l'abus des évocations et par suite, des obsessions.

Les spirites obsédés font cent fois plus de tort à la doctrine, qu'ils rendent pour le moins ridicule, que s'ils n'existaient pas.

Ils seront pourtant nombreux tant qu'on attachera

toute l'importance à la quantité des adeptes, sans se préoccuper de la qualité.

Vous êtes trop intelligente, pour que j'aie besoin de vous mettre en garde contre ce travers. Je dois et veux seulement vous avertir qu'il existe.

Le meilleur moyen de se soustraire aux obsessions, c'est de se faire une idée exacte de notre nature, du but de la vie, de la raison d'être des communications spirituelles.

Nous ne sommes ni anges ni bêtes, a dit Pascal, le malheur est que qui veut faire l'ange fait la bête.

Cette sentence s'applique très bien aux personnes qui prétendent entrer en communication presque perpétuelle avec les âmes séparées.

Si nous sommes sur la terre, qui n'est pour nous qu'une patrie de passage, il y a quelque raison pour cela : nous y sommes en pèlerinage, en exil, en expiation, en mission ou à l'école ; cette vie a un but : remplir convenablement le rôle que nous sentons nous être assigné.

En toute hypothèse, notre vie ordinaire doit être la vie terrestre ; notre principale préoccupation doit être de remplir de notre mieux les devoirs de notre état et de notre condition, pour notre bien et pour celui de nos compagnons de voyage.

Nous pouvons, il est vrai, entrer en relation avec nos compatriotes d'au-delà, avec les âmes séparées ; nous le devons même dans une certaine mesure.

Si Dieu a permis l'existence de ces rapports, c'est évidemment pour nous convaincre de notre immortalité, pour nous encourager et nous soutenir dans les traverses de la vie par l'entrevue de la vie future ; pour nous faciliter l'élévation de nos âmes au-dessus des intérêts matériels ; et, enfin, pour resserrer les liens de fraternité qui nous lient à nos semblables dans le temps et dans l'éternité.

Mais ces communications spirituelles ne sont qu'un accessoire ; elles sont en quelque sorte le « condiment » de la vie terrestre ; leur but est de la rendre moins fade, moins monotone ; mais elles n'en sont pas « l'aliment ».

Nous ne devons donc user qu'avec mesure et même avec beaucoup de réserve de ce condiment spirituel, comme des condiments naturels. De cette façon, nous conserverons la santé de l'âme.

D'autre part, les âmes séparées ont, de leur côté, leur rôle à jouer, leur mission à remplir. Il serait contre toute analogie de supposer qu'elles sont là, désœuvrées, attendant que nous les évoquions pour venir « faire la causette » avec nous.

Nous ne devons donc pas espérer qu'elles négligent leur devoir à toute réquisition, pour venir à nous.

Il y a plus : nous ne devons pas chercher, par nos évocations trop réitérées, à les distraire de leurs occupations, d'autant que cela ne peut se faire qu'à notre détriment comme au leur.

Pénétrez-vous bien de ces idées, ma bonne Sophie, afin que je n'aie qu'à me réjouir de vous avoir initiée au spiritisme, et de vous avoir fait connaître une si précieuse source de consolation pour le présent et d'espérance pour l'avenir.

XIII. — SURVIVANCE DE L'AMOUR DOMINANT.

N'allez pas, chère Sophie exagérer ma pensée, et conclure de ce que les âmes ont leurs occupations dans l'autre monde, qu'elles se désintéressent totalement de nous et de nos affaires, et que c'est peine bien perdue

que de s'imaginer que ce sont elles qui répondent à nos évocations.

Cette opinion serait démentie 1° par la tradition ; 2° par l'analogie et 3° par l'expérience.

1° Par la tradition. En effet un grand nombre d'auteurs anciens ont exprimé, non sans de bonnes raisons, l'opinion contraire à celle que je vous prête. Je pourrais invoquer l'autorité de Virgile et de bien d'autres ; mais, puisque je vous ai déjà cité Maxime de Tyr, je vais vous rapporter ce qu'il dit à ce sujet (p. 134 et suiv) :

« Lorsque l'âme part d'ici pour aller là, et que dépouillant son corps elle le laisse à la terre pour y pourrir, aussitôt et par une loi invariable, d'homme elle devient démon, et contemple avec des yeux purs les objets qui lui sont propres, sa vue n'étant plus obscurcie par le brouillard de la chair, ni troublée par la variété des figures, aucun air épais ne l'environnant jamais, mais au contraire ses yeux étant en état de contempler le Beau, et de lui procurer dans cette contemplation la joie la plus parfaite.

« Cette âme réfléchissant sur sa vie passée, trouve que son sort était alors déplorable ; et par là même se réjouit, se félicite d'autant plus de son état présent. Elle est touchée aussi de la situation des âmes avec lesquelles elle a eu de l'affinité, et qui sont encore sur la terre ; elle voudrait, par un effet de l'amour dont elle est remplie pour les hommes, se trouver avec eux et à portée de les soutenir lorsqu'ils chancellent. D'un autre côté la Divinité charge effectivement ces âmes d'accorder leur assistance aux hommes de toute espèce, dans tout état, de les seconder dans leurs desseins, et dans les arts qu'ils exercent. »

Maxime suppose ici une âme qui s'est bien conduite sur la terre et qui reçoit la récompense qu'elle a

méritée. C'est le cas de votre si bonne mère. Jugez d'après cela si elle est à plaindre.

2° L'opinion de l'indifférence pour nous des âmes séparées est également contraire à l'analogie.

Quand nous sommes en voyage dans des pays lointains, ne pensons-nous pas avec plaisir à notre pays natal ? Cet amour du foyer ne va-t-il pas quelquefois jusqu'à la nostalgie et même jusqu'à la mort ?

Et réciproquement, lorsque nous sommes de retour, ne nous plaisons-nous pas à penser aux pays que nous avons visités, à raconter ce que nous y avons vu ?

Pourquoi en serait-il autrement lorsque nous avons achevé notre pérégrination sur la terre ?

3° Enfin cette opinion est démentie par l'expérience.

Il y a tout lieu de croire que les anciens n'ont pas été aussi affirmatifs que vous venez de le voir sur l'état des âmes après la mort, sans avoir des preuves de fait à l'appui. Ils connaissaient aussi bien et même mieux que nous les pratiques des évocations.

Quoi qu'il en soit des anciens, nous avons, nous, de nombreuses preuves expérimentales de ce fait que les âmes des morts continuent de s'occuper des parents et des amis qu'elles ont affectionnés et laissés sur la terre.

Elles nous donnent de bons conseils et de bonnes inspirations. Il arrive même qu'elles sont plus intéressées à notre bonheur, même matériel que nous-mêmes.

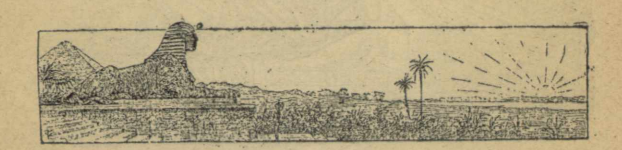
Swedenborg assure que les âmes séparées conservent dans l'autre monde ce qu'il appelle leur « amour dominant », c'est-à-dire qu'elles aiment à seconder dans leurs travaux les hommes qui exercent la même profession qu'elles ont elles-mêmes exercée de leur vivant.

Un poète peut ainsi être inspiré par un poète ; un médecin par un médecin, etc. Et cela se voit souvent.

L'assertion de Swedenborg ne lui est pas particulière. Bien avant lui, Maxime de Tyr, que je me plais à vous citer et que je vous engage à lire en entier, a dit que les démons c'est-à-dire les esprits « lorsqu'ils ont été particulièrement attachés à quelque objet sur la terre, n'y renoncent pas dans leur nouvel état ».

Croyez donc bien, ma bonne Sophie, que vous n'êtes séparée de votre mère que par des apparences, qu'elle est là près de vous.

Si vous ne la voyez pas, ne la sentez-vous pas





RÉPONSE DE SOPHIE

La lecture de votre lettre m'a beaucoup intéressée et m'a fait entrevoir de consolantes espérances. Il me tarde maintenant d'en venir à l'expérience ; mais quel qu'en soit le résultat, les raisons que vous donnez de l'immortalité de l'âme me paraissent suffisantes pour entraîner ma conviction.

Puisque vous m'invitez à vous proposer mes observations et mes objections, permettez-moi de vous soumettre les deux suivantes :

1° Je ne croyais guère aux anges et aux démons : on ne m'a jamais parlé au lycée de ces êtres de raison pour les uns, de déraison pour les autres. Les raisons que vous donnez de leur existence me paraissent probantes. Mais vous tombez par là sous la coupe des catholiques qui, comme vous le savez, attribuent les phénomènes spirites à l'intervention des démons. Je ne vois pas comment vous pourrez sortir de cette difficulté et je serais heureuse de le savoir tant pour mon édification personnelle que pour pouvoir répondre à cette objection lorsqu'elle me sera présentée.

2° Je crains vraiment d'abuser de votre complaisance, mais je trouve que vous avez passé trop rapidement sur les preuves d'autorité de votre doctrine. Que l'on ait cru de tout temps aux apparitions spontanées des morts, — en propres termes, aux revenants, — c'est

ce qui ne me surprend pas, puisqu'on y croit encore aujourd'hui. Mais que l'on ait pratiqué les évocations, et cela par les moyens aujourd'hui encore en usage, c'est ce que j'ignorais, et je serais contente que vous me donniez au moins quelques preuves de ce fait, ou que vous m'indiquiez les sources où je pourrais les trouver.



RÉPLIQUE DE L'AUTEUR

I. — AME, ANGE OU DIABLE

C'est sans doute pour éluder l'objection des catholiques que certains spirites nient l'existence des anges. Mais supprimer une question, ce n'est pas la résoudre.

Il n'y a pas de raisons pour qu'il n'existe pas d'esprits qui n'ont jamais été incarnés; tandis qu'il y en a, nous l'avons vu, pour croire à leur existence.

La question se réduit donc à savoir si ce sont des bons anges, ou des mauvais, ou des âmes de morts qui sont les auteurs des phénomènes spirites.

Si les démons ou mauvais anges peuvent produire ces phénomènes, comme le prétendent les catholiques, à plus forte raison les bons le peuvent-ils. D'où vient donc que l'on nie l'intervention de ceux-ci? Probablement parce qu'alors il n'y aurait pas lieu d'anathématiser le spiritisme.

On nous dit qu'il serait contraire à la dignité des anges de se livrer à de semblables pratiques.

« Ne serait-il pas malséant à un ange, dit le père

Pailloux, de se livrer aux amusements de la foule, et de se rendre à l'évocation d'un ivrogne ou d'une prostituée? » (Le magnétisme, le spiritisme de la possession, p. 113).

Vous voyez que ce R. P. suppose qu'on n'évoque que pour s'amuser, et qu'il n'y a que les ivrognes et les prostituées qui fassent des évocations.

Dans cette hypothèse, nous pourrions peut-être tomber d'accord, et convenir que les anges et même les âmes qui se respectent ne viennent pas à nous pour se donner en spectacle, mais dans tout autre hypothèse, pourquoi ne viendraient-ils pas? Pourquoi laisseraient-ils le champ libre à *l'esprit de ténèbres?*

Si les démons peuvent intervenir dans les phénomènes spirites, il n'y a donc aucune raison pour que les anges n'en fassent pas autant.

Il ne s'agit donc plus que de savoir si ce sont véritablement des anges bons ou mauvais où des âmes séparées qui interviennent en réalité.

A priori on ne voit pas pourquoi les anges et les démons qui n'ont jamais eu aucun rapport avec nous viendraient ainsi se communiquer à nous.

Supposé qu'ils y viennent, pourquoi ne se donneraient-ils pas pour ce qu'ils sont, anges ou démons? pourquoi nous diraient-ils qu'ils sont des âmes de morts?

Les démons, dit-on, se présentent ainsi pour nous tromper et nous séduire.

Hélas! Ils n'ont pas besoin de prendre tant de détours pour nous induire au mal, nous nous y portons assez de nous-mêmes. Mais les bons anges que Dieu a commis à notre garde, d'après les catholiques, que font-ils pendant que les mauvais cherchent à nous séduire?

Ils laissent faire et passer? Les bons gardiens que

nous avons là! Les mauvais anges viendraient pour nous tromper et il serait malséant que les bons vinssent pour nous détromper?

Si la raison nous indique que les anges et les démons n'interviennent pas dans les manifestations spirites et que, par conséquent, ce sont les âmes des morts, puisque nous n'avons aucune idée d'autres êtres invisibles capables de produire ces phénomènes, l'expérience n'est pas moins démonstrative.

Laissons sur ce point, la parole à M. Russel Wallace:

« Dans tous les pays du monde, dit-il, soit en Amérique, soit en Europe ou en Australie, soit en Angleterre ou en France, en Espagne ou en Russie, nous trouvons des faits du même type général tandis que les différences individuelles qui les distinguent, montrent bien qu'ils ne sont pas servilement copiés les uns sur les autres; que les médiums soient des hommes ou des femmes, des garçons ou des filles, ou même quelquefois de petits enfants, qu'ils soient instruits ou ignorants, civilisés ou sauvages, nous trouvons le même phénomène général se présentant avec le même degré de perfection.

« Nous en concluons que les phénomènes sont naturels, qu'ils sont produits sous l'action de lois générales qui déterminent les rapports entre le monde spirituel et le monde matériel, et qu'ils sont ainsi d'accord avec l'ordre établi dans la nature.

« Ensuite, — et c'est là peut-être le plus important caractère de ces faits, — depuis le premier jusqu'au dernier, ils sont essentiellement humains. Ils se présentent sous forme d'actions humaines, d'idées humaines, il y est fait usage du langage, de l'écriture, du dessin humain, on y voit se manifester un esprit, une logique, une humour, une émotion que nous pouvons tous apprécier et juger : les communications

varient de caractère comme le font celles qui émanent des hommes : tantôt triviales, tantôt élevées, elles sont toujours essentiellement humaines; quand les esprits parlent, la voix est une voix humaine : lorsqu'elles deviennent visibles, les mains et les visages sont absolument humains ; quand nous pouvons toucher les formes, les examiner complètement nous les trouvons humaines, et non pas comme celles qu'auraient des êtres d'une autre espèce que la nôtre. *Les Miracles et le moderne spiritualisme.* »

Les catholiques nous objectent que les âmes des morts sont en paradis, en purgatoire ou en enfer, et qu'elles ne pourraient pas, quand elles le voudraient, se communiquer à nous.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet, mais il nous suffit d'observer que les âmes ne sont pas des corps, les catholiques n'en disconviendront pas, et quelles ne sont pas passibles du lieu mais de l'état.

Le paradis, le purgatoire et l'enfer ne sont donc pas des lieux — sauf au figuré —mais des états de l'âme. Ces états accompagnent l'âme partout puisqu'ils forment son essence. Il n'y a donc pas d'obstacle de temps ni de lieu entre les âmes des morts et celles des vivants. Leurs rapports sont déterminés, comme nous l'avons dit par leurs affinités, par leur amour dominant.

II. — LE SPIRITISME A TRAVERS LES AGES

Quant à la seconde observation que vous me faites, ma chère Sophie, je n'y répondrai que sommairement, parce que l'on trouve des preuves nombreuses des relations entre le monde invisible et nous, et notamment des évocations dans un grand nombre d'ouvrages anciens et modernes.

La Bible nous en fournit un certain nombre :

Gardez-vous d'aller interroger les magiciens, et de consulter les devins *(Lévitique)*.

Qu'il ne se trouve au milieu de vous, personne qui interroge les devins, qui observe les songes et les augures, qui use de maléfices ou d'enchantements, qui consulte les Pythons, ou qui évoque les morts pour apprendre l'avenir *(Deutéronome)*.

On appelait pythons et pythonnisses les personnes qui faisaient profession de divination par l'intermédiaire des âmes des morts.

Les défenses que nous venons de voir n'empêchèrent pas la pythonnisse d'Andor d'évoquer l'âme de Samuel.

Si des Hébreux nous passons aux autres peuples de l'antiquité, nous trouverons les évocations également répandues.

Pline nous apprend que le grammairien Appion avait la prétention d'exceller dans l'évocation des âmes des morts, et qu'il avait évoqué l'âme d'Homère pour lui demander quel était son pays natal.

La pratique des évocations était tellement répandue chez les Romains, que Tertullien a pu dire : « C'est une

chose publique que cet art qui se flatte d'évoquer de la région des morts les âmes des défunts. »

Quels étaient les procédés en usage pour ces évocations?

A peu près les mêmes qu'aujourd'hui. Tertulien et d'autres Pères de l'Eglise y font souvent allusion.

Ammien Marcellin a décrit très minutieusement, la manière dont on procédait par le moyen des tables.

Patricius et Hilarius, accusés des crimes de magie, se défendent dans les termes suivants :

« Nous avons fait, dit Hilarius, avec des morceaux de laurier, à l'imitation du trépied de Delphes, la petite table que vous voyez ici. Puis, l'ayant consacré suivant l'usage, nous nous en sommes servis. Nous la posons au milieu de la maison, et nous plaçons proprement dessus un bassin rond, fait de plusieurs métaux. Alors un homme vêtu de lin, récite une formule de chant et fait un sacrifice au dieu de la divination. Puis il tient suspendu, au-dessus du bassin, un anneau en fil de lin, très fin et consacré par des moyens mystérieux. Cet anneau saute successivement, mais sans confusion, sur plusieurs lettres gravées, et s'arrête sur chacune. Il forme ainsi des vers parfaitement réguliers. Et ces vers sont les réponses aux questions qu'on a faites. »

Vous voyez que l'origine des procédés spirites peut être reportée jusqu'au trépied de Delphes pour ne pas aller plus loin.

La différence entre Patricius et Hilarius et les spirites modernes, c'est que ceux-là se servaient de la table pour la divination, tandis que nos spirites n'ont pas d'autre prétention que 1° de démontrer la survivance de l'âme au corps, et 2° de rechercher le mode

d'existence auquel les âmes sont soumises dans l'autre monde.

N'allez pas croire que la connaissance de l'art d'évoquer les morts se soit perdue depuis la chute de l'empire romain jusqu'au XIXe siècle. Je pourrais vous citer des centaines de preuves du contraire, je me bornerai à quelques-unes pour être bref.

Bodin, dans sa *Démonomanie*, raconte qu'Hermolaüs Barbarus, à l'exemple d'Appion, évoqua l'âme d'Aristote pour lui demander l'explication du mot *entéléchie.*

L'historien de Thou rapporte que les Espagnols se plaignirent amèrement à Rome de ce que les Français usaient des arts magiques pour pénétrer leurs secrets.

Jérôme Cardan assure qu'il avait des esprits familiers qui lui dictaient ce qu'il écrivait. Il dit également que son père avait eu pendant 30 ans un esprit familier, par l'intérmédiaire duquel il entrait en relation avec les autres esprits.

Jules César Scaliger émettait la même prétention d'être inspiré par des esprits.

Si ces écrivains avaient manqué de science et de talent, on pourrait supposer qu'ils ont avancé ces assertions pour se faire lire; mais ils n'avaient pas besoin de cette réclame.

L'état civil du spiritisme remonte loin, comme vous voyez : si c'est une erreur, il faut du moins convenir qu'elle a la vie dure.

On a vite fait de dire que le spiritisme est une superstition, et que les spirites sont des hommes ignorants et crédules à l'excès.

Mais quand on y regarde de près, on constate que les savants les plus éminents de toutes les époques ont cru aux esprits.

Si les modernes sont plus éclairés que les anciens, ils font du moins preuve de peu de modestie en niant *a priori* sans les examiner, des phénomènes qui ont été reconnus réels dans tous les temps et dans tous les pays, et qui ne demandent pour être avérés que du bons sens pour être perçus et du bon sens pour être compris et appréciés.

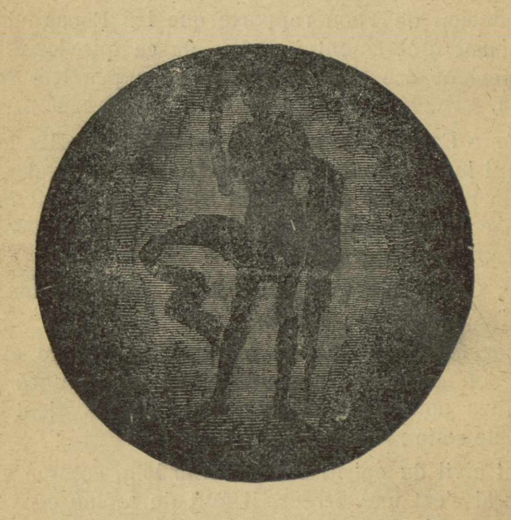


TABLE DES MATIÈRES

A LA LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

H. Durville. — *Pour combattre les Ma'adies par l'*APPLICATION DE L'AIMANT, avec 10 Portraits et 15 Figures . . 1 fr.

On sait depuis longtemps déjà que toutes les maladies nerveuses et la plupart des maladies organiques : anémie, asthme, constipation, crampes, crises de nerfs, diabète, diarrhée, douleurs, engorgements, fièvre, gravelle, goutte, hystérie, incontinence, insomnie, jaunisse, maux de tête, de dents, d'estomac, de reins, migraine, névralgie, palpitations, paralysies, rhumatisme, sciatique, surdité, tics, tremblements, vomissements, etc., etc., sont parfois très rapidement guéries par l'Application des Aimants.

Les douleurs vives cessent toujours au bout de quelques instants, les accès deviennent de moins en moins violents et la guérison se fait, sans médicaments et souvent sans rien changer à son régime et à ses habitudes.

L'action curative des aimants vitalisés de M. Durville est bien plus grande que celle des aimants ordinaires. Par une disposition spéciale, ils peuvent être portés le jour et la nuit, sans aucune gêne, sans aucune fatigue. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres traitements, c'est que l'on peut avec le même aimant, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique, exciter ou calmer, et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé.

L'*Application de l'Aimant*, très artistement éditée, avec des portraits et figures, est un ouvrage de vulgarisation des plus intéressants, tant au point de vue physique qu'au point de vue physiologique et thérapeutique. Il contient un historique de l'application de l'aimant en médecine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ; une étude sur la physique de l'aimant, ou l'auteur révèle l'existence d'une force inconnue qu'il a découverte ; une étude plus remarquable encore sur la physiologie, où la polarité du corps humain est démontrée, une description des pièces aimantées à employer dans un traitement, et un précis de thérapeutique qui permet au malade de savoir ce qu'il faut faire et de se traiter sans le secours du médecin. C'est l'application des principes que l'auteur a exposé avec tant de clarté et de précision dans sa *Physique magnétique*.

Cet ouvrage, traduit en espagnol, en italien, en allemand, et qui le sera bientôt en toutes les principales langues de l'Europe, se recommande particulièrement à l'attention de ceux qui souffrent ; car ils sont assurés de trouver là un moyen simple, facile et peu couteux de guérir ou tout au moins de soulager leurs maux.

H. Durville. — *Enseignement du Magnétisme à l'Ecole pratique de Massage et de Magnétisme.* Règlement, Organisation ; avec Fig. . . . . 30 cent.

Le titre de l'ouvrage indique suffisamment son objet. Il constitue le guide indispensable des élèves, qui trouvent là tous les renseignements nécessaires, depuis l'inscription à l'*Ecole* jusqu'aux examens, en passant par le programme détaillé de toutes les matières enseignées dans les différents cours. On y voit jusqu'à la reproduction des *Diplômes*, *Prix* et *Certificats* délivrés aux élèves. Un historique de l'enseignement du Magnétisme et une appréciation sur la valeur morale des Diplômes en font un ouvrage qui intéresse tous les partisans du Magnétisme et du Massage.

Traité expérimental de Magnetisme. — Cours professé à l'*Ecole pratique de Massage et de Magnétisme*, par H. DURVILLE.

Cet ouvrage, avec deux sous-titres différents, est divisé en deux parties indépendantes, et chaque partie comprend deux volumes in-18 reliés. Prix de chaque volume. . . . . 3 fr.

1° **Physique magnétique**, avec Portrait, Signature autographe de l'Auteur, Têtes de chapitres, Vignettes spéciales et 56 Figures dans le texte.

La *Physique magnétique* est un véritable traité de physique spéciale, dans laquelle l'auteur démontre que le magnétisme, qui est tout différent de l'hypnotisme, s'explique parfaitement par la *théorie dynamique*, et qu'il n'est qu'un mode vibratoire de l'éther, c'est-à-dire une forme du mouvement.

Des démonstrations expérimentales aussi simples qu'ingénieuses, démontrent que le corps humain, qui est polarisé, émet des radiations, des rayons N, qui se propagent par ondulations comme la chaleur, la lumière, l'électricité, et qu'elles peuvent déterminer des modifications dans l'état physique et moral d'une personne quelconque placée dans la sphère de leur action.

Par une méthode expérimentale à la portée de tout le monde, l'auteur étudie comparativement tous les corps et agents de la nature, depuis l'organisme humain, les animaux et les végétaux, jusqu'aux minéraux, sans oublier l'aimant, le magnétisme terrestre, l'électricité, la chaleur, la lumière, le mouvement, le son, les actions chimiques et même les odeurs. Il démontre ainsi que le magnétisme, qui se trouve partout dans la nature, n'a rien de mystérieux, comme on l'a pensé jusqu'à présent, et qu'il est soumis à des lois que l'on peut réduire à des formules précises.

Avec la polarité pour base, le magnétisme, tant discuté depuis trois siècles, sort de l'empirisme pour entrer dans le domaine de la science positive.

2° **Théories et Procédés**, avec 8 Portraits, Têtes de chapitres, Vignettes et 55 Figures dans le texte.

Le 1er volume des *Théories et Procédés* expose la pratique des principaux maîtres de l'art magnétique depuis trois siècles. Leur théorie est fidèlement analysée, leurs procédés sont minutieusement décrits, et de longues citations de chacun d'eux sont reproduites. Dans l'*Introduction*, on a idée des frictions, attouchements et autres procédés de l'antiquité; puis on étudie les écrits des auteurs classiques; Ficin, Pomponace, Agrippa, Paracelse, Van Helmont, Fludd, Maxwel, Newton, Mesmer, de Puységur, Deleuze, Du Potet, Lafontaine.

Le second volume contient la théorie et les procédés de l'Auteur; la théorie des centres nerveux, qui permet d'établir le diagnostic des maladies sans rien demander aux malades; la marche du traitement, des indications précises sur les crises auquel il peut donner lieu, et tous les renseignements nécessaires pour appliquer le magnétisme au traitement des maladies.

Le Traité expérimental de Magnétisme du professeur H. Durville, écrit dans un style concis, clair et parfois poétique, qui amuse autant qu'il instruit, est à la portée de toutes les intelligences. Il constitue le manuel le plus simple, le plus pratique et le plus complet que l'on possède sur l'ensemble de la doctrine magnétique. Il est indispensable à tous ceux qui veulent exercer le Magnétisme au foyer domestique, comme à ceux qui exercent la profession de masseur et de magnétiseur.

Collection des « Conseils pratiques »

POUR LE TRAITEMENT DES DIVERSES MALADIES

Les Conseils Pratiques est le résumé du *Cours de Pathologie et Thérapeutique* professé à l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, par M. H. Durville. Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec les exemples de guérisons montrant la simplicité et la valeur de la méthode. ces *Conseils* permettent au père et à la mère de famille, ainsi qu'à l'amateur, d'appliquer le Magnétisme et le Massage magnétique avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui ne connaissent pas le Magnétisme devront lire les *Théories et Procédés du Magnétisme* de l'auteur, ouvrage de propagande illustré de 8 Portraits et 39 figures. Prix : 1 franc.)

Les **Conseils pratiques** publiés s'appliquent aux cas suivants :

Abcès. Accouchement. Acné. Age critique. Aigreurs. Albuminurie. Amaurose. Aménorrhée. Amygdalite. Anasarque. Angines. Angine de poitrine. Anémie. Anémie cérébrale. Anthrax. Apoplexie cérébrale. Arthritisme. Arthrite. Arthrite fongueuse. Ascite. Asthme. Ataxie locomotrice. Avortement spontané.

Battements de cœur. Blépharite. Bronchite. Bronchorrée. Broncho-pneumonie. Brûlures.

Catalepsie. Catarrhe pulmonaire. Catarrhe vésical. Cauchemar. Céphalalgie. Céphalées. Chlorose. Choroïdite. Chute des cheveux. Clous. Congestion cérébrale. Conjonctivite. Contusions. Constipation. Convulsions chez les enfants. Coqueluche. Couches (suites de). Coupures. Coxalgie. Crampes. Crampes d'estomac. Crampe des écrivains et des pianistes. Crise de nerfs. Croup. Cystite.

Danse de Saint-Guy. Dartres. Défaillance. Délire. Délirium tremens. Diabète. Diarrhée. Dilatation d'estomac. Double conscience. Dysenterie. Dysménorrhée. Dyspepsie.

Eclampsie. Eczéma. Emphysème. Encéphalite. Engelures. Enrouement. Entérite. Entorse. Erysipèle. Epilepsie. Esquinancie. Essoufflement. Etat nerveux. Etourdissements.

Fausse-couche. Favus. Fibromes. Fièvre puerpérale. Fièvre cérébrale. Fièvres éruptives. Fleurs blanches. Fluxion de poitrine. Folie. Foulures. Fringale. Furoncles.

Gastralgie. Gastrite. Gastro-entérite. Glaucome. Goître. Goutte. Goutte sereine. Grippe. Grossesse (accidents de la).

Hallucinations. Hémiplégie. Hémorrhoïdes. Herpès. Hydarthrose. Hydrocèle. Hydrocéphalie. Hydropisie. Hydrothorax. Hypocondrie. Hystérie.

Incontinence d'urine. Influenza. Ictère. Idiotie. Imbécilité. Impulsions. Insomnie. Iritis.

Jaunisse. Kératite.

Lait répandu. Laryngite. Léthargie. Leucorrhée. Lumbago.

Mal de tête. Mal de gorge. Mal de dents. Maladie de Bright. Manies hystériques. Mélancolie. Méningite. Ménopause. Ménorragie. Métrite. Métrorragie. Meurtrissures. Migraine. Myélite.

Nausées. Néphrite. Nervosisme. Neurasthénie. Névralgie périodique. Névralgie faciale. Névroses.

Obésité. Obsession. Odontalgie. Œdème. Ophtalmie. Opression. Otalgie. Otite. Otorrhée. Ovarite.

Pâles couleurs, Palpitations de cœur. Panaris. Paralysies (Paralysie faciale, paraplégie, etc.*) Peau (affections inflammatoires de la). Pelade. Péritonite. Pharyngite. Phlébite. Phtisie pulmonaire Phtisie laryngée. Pituite. Plaies. Pleurésie. Pleuro-pneumonie. Pleurodynie. Pneumonie. Prostatite. Prurigo. Psoriasis.*

Rachitisme. Rétinite. Retour d'âge. Rhumatisme. Rhume. Roséole. Rougeole. Rubéole.

Sarcomes. Scarlatine. Sciatique. Scoliose. Somnambulisme spontané. Spasmes. Suppression de règles. Surdité. Surdi-mutité. Syncope.

Teigne. Tic douloureux. Toux. Tremblement. Tumeur blanche. Tumeurs.

Ulcères. Ulcère variqueux. Uréthrite. Urticaire.

Varices. Varicèle. Varicocèle. Variole. Vertige. Vomissements. Vomissements incoercibles de la grossesse.

Yeux (Affect. inflammatoires des yeux et des Paupières).

Zona.

Comment on défend ses droits à la **Pêche**, par P. D'ENJOY.

*Comment on se défend contre l'***Eczéma**, par le Dr MONIN.

Comment on défend ses **Enfants au Village**, par le Dr A. BARATIER.

Comment on défend ses **Enfants**. La lutte contre leurs maladies, par le Dr PETIT.

Comment on défend ses **Elèves** *contre les maladies scolaires et épidémiques*, par le Dr MORA.

Comment on défend son **Epiderme**. La lutte pour le bon fonctionnement de la peau, par le Dr FAIVRE.

Comment on se défend contre les **Fièvres éruptives**. La Lutte contre la Rougeole, la Scarlatine et la Variole, par le Dr LABONNE.

Comment on se défend contre la **Folie**. La Lutte pour la Raison, par le Dr FOVEAU DE COURMELLES.

Comment on défend les **Garçons et les Filles** *contre les Accidents de la Puberté*, par le Dr LABONNE.

Comment on défend sa **Gorge**. La Lutte contre les angines, par le Dr FAIVRE.

*Comment on se défend de l'***Influenza.** La Lutte contre la Grippe et le Rhume de cerveau, par le Dr Henry LABONNE.

*Comment on se défend cantre l'***Insomnie**, par le Dr DHEUR.

Comment on défend ses **Intestins**. La Lutte contre les maux du Ventre et de l'Appendicite, par le Dr LABONNE.

Comment on défend sa **Jeunesse**, par le Dr SCHEFFLER

Comment on défend ses **Mains**. La Lutte pour les avoir belles, par le Dr A. BARATIER.

Comment on se défend des **Maladies coloniales**, par le Dr CRESPIN.

Comment on se défend des **Maladies nerveuses**. La Lutte contre la Neurasthénie et les Névroses, par le Dr LABONNE.

Comment on se défend des Maladies du **Coeur**, par le Dr LABONNE.

*Comment on se défend contre les Maladies d'***Estomac**, par le Dr AUD'HUI.

Comment on se défend des Maladies du **Foie.** Lutte contre l'ictère, la Colique hépatique et les Cirrhoses, par le Dr LABONNE.

Comment on se défend contre les Maladies de la **Matrice**. La lutte contre les Métrites, par le Dr MONIN.

Comment on se défend des Maladies de la **Peau**, par le Dr MONNET.

Comment on se défend contre les Maladies du **Sang**. Lutte contre l'Anémie et les Pâles couleurs, par le D LABONNE.

Comment on se défend contre les **Maladies sexuelles** *et contagieuses*, par le Dr LÉNARD.

Comment on défend les **Mères**. La Lutte contre les Accidents de la Maternité, par le Dr PETIT.

Comment on se défend de la **Migraine** *et du* **Mal de Tête**, par le Dr DHEUR.

Comment on se défend contre la **Myopie**, par le Dr DE MIÇAS.

Comment on se défend contre la **Neurasthénie,** par le Dr Foveau de Courmelles.

Comment on défend son **Nez**. La Lutte contre les Rougeurs, l'Ozène et autres Infirmités, par le Dr Bonnet.

Comment on défend ses **Organes Intimes**, par le Dr Mora.

Comment on défend les **Ouvriers** *contre les Eclats et les Poussières de l'Atelier,* par Mamy, ingénieur.

Comment on défend ses **Pieds**, par le Dr Baratier.

Comment on défend ses **Poumons**. La Lutte contre les maladies de poitrine, par le Dr Labonne.

Comment on se défend des Maladies du **Rein**. La Lutte contre le Sucre et l'Albumine, par le Dr Labonne.

Comment on se défend du **Rhumatisme**. La Lutte contre les Douleurs et l'Arthritisme, par le Dr Labònne.

Comment on se défend contre le **Rhume** *et les* **Bronchites**, par le Dr H. Grasset.

Comment on défend son **Rucher**. La Lutte contre les Maladies et les ennemis des Abeilles, par A. Larbalétrier.

Comment on défend sa **Santé par l'Hygiène**, 2 volumes : 1. *Aliments ;* 2. *Boissons,* par le Dr A. Baratier.

Comment on défend sa **Santé par l'Homœopathie**, par le Dr Ch. Clervoy.

Comment on défend sa **Santé par les Eaux minérales**, par le Dr Grasset.

Comment on se défend contre la **Tuberculose**. Avec l'exposé d'un nouveau traitement des maladies respiratoires, par le Dr H. Mendel.

Comment on se défend des **Tuberculoses cutanées**. La Guérison des Glandes, Lupus, Chéloïdes.

Comment on se défend des **Vers intestinaux**, par le Dr Girod.

Comment on défend sa **Vessie**, par le Dr A. Baratier.

Comment on défend la **Vie humaine**. La lutte contre les Accidents, par le Dr Baudoin.

Comment on défend sa **Vieillesse**, par le Dr Barnay.

Comment on défend son **Vignoble**, par Fabius de Champville.

Comment on défend son **Vin** *des Maladies*, par Lièvre.

Comment on défend sa **Virilité**. La Lutte contre l'Anaphrodisie et l'Impuissance, par le Dr Monin.

Comment on défend son **Visage**. La Lutte pour la Beauté, par le Dr Déjason.

Lorsque les *Comment on défend*, les *Pour combattre* ou les *Conseils pratiques* traitent du même sujet, ils se complètent l'un par l'autre, car ils ont été rédigés avec des idées différentes. Les premiers indiquent surtout les moyens médicaux et pharmaceutiques à employer pour le traitement des maladies ; les seconds, les moyens magnétiques et hygiéniques que la nature a mis partout à notre disposition.

A 1 franc

Dr Foveau de Courmelles. — *Le Magnétisme* devant la Loi. Mémoire lu au Congrès magnétique de 1889, avec un Post-criptum ajouté en 1897.

Porte du Trait. — *Etudes magiques et philosophiques.* Théories diverses de l'Envoûtement, Corps astral, Extériorisation de la Sensibilité, l'Ame humaine.

— *L'Envoutement expérimental.* Études scientifiques.

A 75 centimes

Marius Decrespe. — *Recherches sur les Conditions d'expérimentation personnelle en physio-physiologie.*

A 60 centimes

M. Haffner. — *Comment on endort.*

Revel. — *Lettres au Dr J. Dupré sur la Vie future* au point de vue biologique. Complément du sommaire des *Editions de 1887-90-92.* — Rêves et Apparitions.

A 50 centimes

Albert *(d'Angers).* — *La Cure magnétique.*

Dr Tripier. — *Médecine et Médecins.* Un coin de la crise ouvrière au XIXe siècle.

A 30 centimes

Albert *(d'Angers).* — *Le Magnétisme curatif devant l'Eglise.*

Deboissouze. — *Guérison immédiate de la peste,* de toutes les Maladies infectieuses et autres Maladies aiguës et chroniques. 2e édition.

H. Durville. — *Le Massage et le Magnétisme* sous l'empire de la loi du 30 novembre 1902 sur l'exercice de la médecine.

— *Arguments des Médecins* en faveur de la pratique du Massage et du Magnétisme par les Masseurs et les Magnétiseurs. 5 brochures.

— *Arguments des Savants,* Hommes de lettres, Hommes politiques, Artistes et Notabilités diverses en faveur de la pratique du Massage et du Magnétisme par les Masseurs et les Magnétiseurs. 2 brochures.

— *Le Magnétisme considéré comme agent lumineux,* avec 13 figures.

— *Le Magnétisme des Animaux.* Zoothérapie. Polarité.

— *L'Enseignement du Magnétisme à l'Ecole pratique de Massage et de Magnétisme.* Règlement statutaire, Programme et Renseignements.

Lucie Grange. — *Manuel de Spiritisme.*

Graphologie *pour Tous.* — Exposé des principaux signes permettant très facilement de connaître les Qualités ou les Défauts des autres par l'examen de leur écriture, etc., avec figures.

Lebel. — *Essai d'Initiation à la Vie spirituelle.*

Mouroux. — *Le Magnétisme et la Justice française devant les Droits de l'Homme.* Mon Procès.

Pelin. — *La médecine qui tue ! le Magnétisme qui guérit.* Le Rêve et les Faits magnétiques expliqués. *Homo Duplex.*

Psychologie expérimentale. — Manifeste adressé au Congrès Spiritualiste de Londres, par le *Syndicat de la Presse Spiritualiste de France.*

A 20 centimes

DANIAUD. — I. L'*Art médical*. — II. *Note sur l'Enseignement Pratique de la médecine en Chine*, par un LETTRÉ CHINOIS. — III. *trait de la Correspondance* (Congrès du libre exercice de la méde IV. *Articles de Journaux* (même sujet).

H. DURVILLE. — *Compte-rendudes travaux du Congrès* du libre cice de la médecine. Discours, discussions, réponse aux questions du gramme, vœux et résolutions.

— *Rapport au Congrès* sur les travaux de la *Ligue*. Apprécia de la presse, arguments en faveur du libre exercice de la médecine.

— *Le Massage et le Magnétisme menacés par les médecins*. Le cès Mouroux à Angers.

FABIUS DE CHAMPVILLE. — I. *La Liberté de tuer ; la liberté de rir*. — II. *Le Magnétisme et l'Alcoolisme*,

— *La Science psychique*, d'après l'œuvre de M. *Simonin*, avec l

JOUNET — *Principes généraux de Science psychique*.

— *La Doctrine catholique et le Corps psychique*.

PAPUS. — *L'Occultisme*.

— *Le Spiritisme*.

ROUXEL. — *La Liberté de la médecine*, 2 broch. — Pratique méd chez les anciens. — II. Pratique médicale chez les modernes.

PORTRAITS

En Photogravure à 30 centimes

AGRIPPA, AKSAKOF, ALLAN KARDEC, APOLONIUS DE THYANE, BERTR BRAID, BUÉ, CAGLIOSTRO, CAHAGNET, CHARCOT, CHARPIGNON, W. C KES, DELANNE, DELEUZE, LÉON DENIS, DURAND (de GROS), DURV *en 1901*, DURVILLE *en 1872, 1887, 1901, 1903*, G. FABIUS DE CHAMPVI GREATRAKES, VAN HELMONT, KIRCHER, *l'abbé* JULIO, LAFONT LAVATER, LIÉBAULT, LUYS, MESMER, MOUROUX, Dʳ MOUTIN, PA PARACELSE, PETETIN, DU POTET, le marquis de PUYSÉGUR, RICARD, ROCHAS, ROGER BACON, SWEDENBORG, TESTE.

Photographies et Phototypies à 1 franc

ALLAN KARDEC, COLAVIDA, DELEUZE, H. DURVILLE, C. FLAMMAR LUCIE GRANGE, VAN HELMONT, *le Zouave* JACOB, PAPUS, RICARD, TAN, SALVERTE.

Le Professeur H. DURVILLE dans son cabinet de travail.

Le Tombeau d'ALLAN KARDEC. — *Divers Portraits rares*.

Nota. — Les Ouvrages de propagande, Portraits et Photogra sont vendus avec les réductions suivantes :

Par 500 exemplaires,	assortis ou non,			50 0/0 de remise.	
100	—	—	—	40 0/0	—
50	—	—	—	33 0/0	—
25	—	—	—	25 0/0	—
10	—	—	—	10 0/0	—

